HAL
open science

Parler pour gouverner

Edward Arnold, Cyril Labbé, Dominique Labbé, Denis Moniere

To cite this version:

Edward Arnold, Cyril Labbé, Dominique Labbé, Denis Moniere. Parler pour gouverner : Trois études sur le discours présidentiel français. [Rapport de recherche] LIG lab; Trinity College. 2016. hal-01287657

HAL Id: hal-01287657

https://hal.science/hal-01287657

Submitted on 14 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laboratoire d'Informatique de Grenoble
Unité Mixte de Recherche n° 5217

RAPPORT

PARLER POUR GOUVERNER

Trois études sur le discours présidentiel français

Edward ARNOLD, Cyril LABBE, Dominique LABBE et Denis MONIERE

février 2016

Abstract

Three statistical studies applied to presidential discourse (vocabulary, themes and style).The campaigns for the presidential elections of 2002, 2007 and 2012 reveal personalisation, tension and a growing level of aggression between candidates. The analysis of televised debates between the two finalists since 1974 leads to the same conclusions, and shows that political conditions of the moment prevail over the left-right divide and over the personalities of the candidates. The mapping of the political communication of seven presidents since 1958 shows that they talk a lot and prefer to use the medium of speeches rather than interviews or press conferences.

Résumé

Trois études de statistique appliquée au discours présidentiel (vocabulaire, thèmes et style). Les campagnes pour les élections présidentielles de 2002, 2007 et 2012 indiquent une personnalisation, une tension et une agressivité croissante entre les candidats. L'analyse des débats télévisés entre les deux finalistes depuis 1974 aboutit aux mêmes conclusions et montre que la conjoncture politique du moment l'emporte sur le clivage droite-gauche et sur la personnalité des candidats. Le recensement de la communication des sept présidents depuis 1958 montre qu'ils parlent beaucoup et qu'ils privilégient l'allocution plutôt que les entretiens ou les conférences de presse.

Key words: France - President - elections – political discourses - lexicometry - stylometry

Mots clefs : France ; Président ; élections ; discours ; lexicométrie ; stylométrie

Introduction 4

I. Les campagnes présidentielles

Les débats télévisés
entre-deux-tours des élections présidentielles françaises (Edward Arnold) 8

Quelques caractéristiques des discours électoraux
lors des campagnes présidentielles de 2002, 2007 et 2012 (Denis Monière) 23

II. La communication présidentielle

57 ans de communication présidentielle.
1958-2015 (Cyril Labbé & Dominique Labbé) 38

Gouverner c'est parler

(François Brune. *Mémoires d'un futur président*)

Que fait le président de la République française ?

Avant tout : il parle. C'est l'une des conclusions auxquelles aboutissent les trois articles présentés dans ce rapport de recherche.

Le président parle d'abord pour se faire (ré)élire comme le montrent les articles de Denis Monière (sur les campagnes présidentielles de 2002, 2007 et 2012) et de Edward Arnold (sur les débats télévisés entre-deux tours depuis 1974). Ces deux études indiquent une personnalisation, une tension et une agressivité croissante entre les candidats. De plus, elles montrent que la conjoncture politique du moment l'emporte sur le clivage droite-gauche et sur la personnalité des candidats.

Et puis, une fois parvenu – ou de retour - à l'Elysée, c'est un flot quasi-continu d'allocutions, d'entretiens, de messages et de conférences de presse qui, par leur nombre et leur longueur, semblent singulariser la France parmi toutes les démocraties comparables (voir l'article de Cyril et Dominique Labbé sur la communication présidentielle).

Ces trois études ont été possibles grâce à une recension systématique de tous les textes émis par les principaux candidats aux élections présidentielles et par les présidents depuis 1958.

Ces textes sont rassemblés dans une grande bibliothèque électronique comptant actuellement plus de 20 000 textes et 52 millions de mots. La moitié de cette bibliothèque provient des discours politiques français, québécois et canadiens que D. Labbé et D. Monière collectent depuis plus de trente ans.

Avant d'entrer dans la bibliothèque, chaque texte a été traité de la manière suivante.

Une fiche y est associée qui indique l'auteur, sa fonction, les dates et lieux d'émission ainsi que la nature du texte (par exemple, pour le discours politique : allocution, entretien, conférence de presse, message…). La fiche comporte également la date du traitement et le nom de l'opérateur.

A l'intérieur du texte, des balises isolent le texte du "para-texte" (par exemple : les questions des journalistes), afin de ne traiter que les propos de l'auteur étudié, tout en conservant le "para-texte" qui doit être fourni à toute personne consultant la bibliothèque.

Puis, chaque mot du texte est doté d'une étiquette comportant sa "graphie standard" (opération importante pour les noms propres) et son "entrée de dictionnaire" (mot "vedette" et catégorie grammaticale). Par exemple, le féminin et le pluriel d'un adjectif sont groupés sous le masculin singulier de celui-ci, ou encore toutes les flexions d'un même verbe sont groupées sous l'infinitif, etc. Ces opérations sont décrites dans Labbé 1990b et Labbé 2002. Elles épousent, au plus près, les conventions en usage dans la lexicographie française et sont confiées à des automates qui réalisent automatiquement la quasi-totalité de l'étiquetage. Il est important de souligner que cet étiquetage est sans erreur (par rapport aux conventions retenues) et que toutes ces informations s'ajoutent au texte proprement dit auquel on ne touche pas.

Ces opérations garantissent que tous les textes sont traités exactement de la même manière, ce qui les rend comparables. Elles assurent également que la personne consultant la bibliothèque retrouvera toutes les occurrences du mot ou du groupe de mots qu'elle recherche.

Au-delà de la "fouille" classique, les textes sont exploités grâce à des outils lexicométriques qui permettent de connaître précisément le vocabulaire, les thèmes et le style de chaque auteur, ouvrage ou collection de discours.

Certaines de ces méthodes sont évoquées par les trois contributions réunies dans ce rapport. Toutes ces méthodes ont été testées selon les procédures en vigueur dans les sciences appliquées, puis présentées dans des conférences et publiées dans des revues à comité de lecture. Certains de ces articles sont mentionnés dans la bibliographie en annexe de ce rapport. Tous sont consultables en ligne à partir des pages personnelles des auteurs ou dans HAL.

Ces ressources peuvent intéresser les politologues. En effet, la France s'apprête à connaître une nouvelle campagne présidentielle en 2017. Dans ce cadre, la section politique de notre bibliothèque électronique permettra de dresser le portrait "discursif" des présidents depuis 1958 et de comparer la future campagne avec celles qui l'ont précédée (Voir Labbé & Monière 2013). Des étalons de comparaison seront également fournis par les autres sections de la bibliothèque électronique afin de dégager les aspects singuliers du discours politique français contemporain. Nous utiliserons aussi des données issues de la politique anglaise (Arnold 2005 & 2008) et de la politique américaine (Savoy 2010 & 2015).

Ces ressources concernent également les spécialistes du langage. La lexicométrie peut mettre à leur disposition des procédures permettant de calculer la signification qu'un locuteur ou un groupe de locuteurs donnent à certains mots, débouchant ainsi sur une "lexicographie assistée par ordinateur" (Hubert et Labbé 1995 ; Labbé & Labbé 2005).

Enfin, l'analyse du discours présente un grand nombre de pistes intéressantes (Charaudeau & Maingueneau 2002 ; Sarfati 2012). Comme le montrent les contributions d'E. Arnold et de D. Monière, l'application des outils lexicométriques et stylométriques sur la grande bibliothèque électronique permettra de tester ces propositions théoriques afin de définir leur portée, leurs limites et les améliorations possibles.

Nous espérons que cette entreprise aidera modestement au "décloisonnement" des sciences du langage et de la société qu'E. Arnold appelait de ses vœux en conclusion de son étude de 2005.

I. Les campagnes présidentielles

Edward ARNOLD
(Trinity College – Dublin)
ejarnold@tcd.ie

Les débats télévisés entre-deux-tours des élections présidentielles françaises

Abstract

Since 1974 the two leading candidates at the end of the first ballot of the French Presidential elections have taken part in a televised debate. The vocabulary of these six debates reveals different and opposing strategies of persuasion. Some candidates prefer to emphasise the strengths of their own candidacy and policies, and others focus on criticising their opponent. Several statistical indices are used to identify this fundamental choice and its consequences on discourse : personalisation, emphasis, modalisation and use of negative constructions. The calculation of intertextual differences and automatic classification underline the dominant influence of chronology and the political climate.

Résumé

Depuis 1974, un débat télévisé oppose les deux candidats arrivés en tête du premier tour de l'élection présidentielle française. Le vocabulaire de ces six rencontres révèle deux stratégies de persuasion opposée. Certains candidats préfèrent mettre en avant leur candidature et leurs projets. D'autres insistent d'avantage sur la critique de leur adversaire. Plusieurs indices sont proposés pour identifier ce choix fondamental et en mesurer les conséquences sur le discours : personnalisation, emphase, modalisation et constructions négatives. Le calcul des distances intertextuelles et la classification automatique mettent en valeur le poids prépondérant du temps et de la conjoncture politique.

Key words : French presidential election ; TV debates; enunciation theory; discourse analysis; lexicometry

Mots clefs : France ; présidentielle ; débat télévisé ; énonciation de la subjectivité ; analyse du discours ; lexicométrie

Acknowledgments

This research was conducted within the Centre for European Studies and the French Department in Trinity College Dublin, the University of Dublin.

The tagged corpora was built by Dominique Labbé (Pacte-CNRS) and Denis Monière (Université de Montréal)

The computer programmes were written by Cyril Labbé (Laboratoire d'Informatique de Grenoble) and Dominique Labbé.

Many thanks to Cyril Labbé, Dominique Labbé and Denis Monière who read the first version of this text. Their comments were invaluable and helped me make many improvements both in form and content.

Remerciements

Cette recherche a été conduite dans le cadre du Centre d'études européennes et le département de Français de Trinity College (Université de Dublin).

Les corpus étiquetés ont été établis par Dominique Labbé (Pacte-CNRS) et Denis Monière (Université de Montréal)

Les programmes informatiques sont réalisés par Cyril Labbé (Laboratoire d'Informatique de Grenoble) et Dominique Labbé.

Une première version de ce texte a été relue par Cyril Labbé, Dominique Labbé et Denis Monière. Leurs remarques ont permis de nombreuses améliorations de forme et de fond.

Depuis quelques années, la science politique s'interroge sur l'impact des campagnes électorales notamment à la télévision (par exemple Coulomb-Gully 2001). Dans ce questionnement, les débats télévisés tiennent une place importante. C'est tout particulièrement le cas des débats entre-deux tours des élections présidentielles françaises.

Le premier débat a été organisé le 10 mai 1974 – lors de l'élection présidentielle consécutive au décès du président Georges Pompidou - entre les deux candidats arrivés en tête du premier tour : Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Depuis lors, un débat semblable s'est tenu pour toutes les élections présidentielles sauf en 2002 – le président sortant, Jacques Chirac, ayant refusé de rencontrer Jean-Marie Le Pen, arrivé second à la surprise générale. Le tableau 1 ci-dessous rappelle les dates de ces rencontres, les protagonistes et les caractéristiques de leurs interventions.

Tableau 1. Les six débats télévisés entre deux tours de l'élection présidentielle française

Date	Candidats	Longueur (mots)	Vocabulaire (mots différents)
10 mai 1974	V. Giscard d'Estaing F. Mitterrand	10 408 8 515	1 164 1 255
5 mai 1981	V. Giscard d'Estaing F. Mitterrand	11 906 9 640	1 442 1 425
28 avril 1988	J. Chirac Mitterrand	9 770 9 820	1 328 1 444
2 mai 1995	J. Chirac L. Jospin	10 337 12 248	1 430 1 580
2 mai 2007	S. Royal N. Sarkozy	11 776 12 851	1 460 1 533
2 mai 2012	F. Hollande N. Sarkozy	15 509 15 283	1 671 1 623
Total		138 063	5 247

Ces rencontres constituent une véritable expérience de laboratoire pendant laquelle deux locuteurs sont placés dans une situation d'énonciation identique. Logiquement, ces rencontres ont suscité beaucoup d'intérêt parmi les chercheurs. Par exemple, tout un numéro de la revue *Mots* (2009) porte principalement sur la confrontation de 2007. Ces débat ont été analysés aussi bien sous l'angle de l'argumentation (Amossy 2000 & 2010 ; Doury & Kerbrat-Orrecchioni 2011 ; Kafetsi 2013), de la gestuelle (Bonnafous & Tournier 2001 ; Sandré

2011), des interruptions (Fracchiolla 2008 ; Sandré 2009), de l'ironie et de la raillerie (Charaudeau 2013), du vocabulaire et des thèmes (Dupuy & Marchand 2009, 2011 et 2013), de la psychologie (Kafetsi 2013), de l'énonciation de la subjectivité, des styles et des stratégies de communications (Labbé 1981 ; Arnold & Labbé 2015).

L'article présente les principaux résultats d'une recherche en cours qui s'articule autour de deux axes principaux. Premièrement, toute analyse de discours sur des corpus de ce genre se trouve confrontée à une question complexe : les singularités observées s'inscrivent-elles dans les particularités du français parlé – que l'on connaît mal - ou, inversement, révèlent-elles les personnalités des locuteurs, leurs stratégies de persuasion et les conditions spécifiques dans lesquelles les propos sont énoncés. Deuxièmement, ce corpus s'étend sur 39 ans (1974-2012). Durant cette période, beaucoup de choses ont changé dans la politique française. Tout corpus s'étendant sur une période aussi longue amène nécessairement à s'interroger sur le poids du temps et sur la manière de mesurer ce poids par rapport aux autres facteurs explicatifs traditionnels comme le fameux clivage droite/gauche.

I. Les stratégies de communication

Nous proposons un certain nombre d'indices statistiques déduits de la théorie standard concernant la présentation des actants (Charaudeau 1994), l'énonciation de la subjectivité du locuteur dans le discours (Benveniste 1956 & 1958 ; Dubois 1969 ; Kerbrat-Orecchioni 1981 ; Maingueneau 1981) et la modalisation du discours (Benveniste 1965, Gross 1999).

Se mettre en valeur ou attaquer l'autre ?

Pour répondre à cette question, il faut identifier dans le texte toutes les expressions servant à désigner l'orateur et son adversaire. Ce recensement ne peut être purement automatique. D'une part, certains mots sont polysémiques. Par exemple, "vous" peut aussi bien s'adresser à l'adversaire – occurrences à décompter - qu'aux journalistes ou aux auditeurs qu'il ne faut pas compter. D'autre part, les manières de se désigner et de mentionner l'adversaire sont proprement infinies et seule une lecture attentive du texte permet à l'observateur de ne pas en oublier. Par exemple, en 1988, F. Mitterrand – président de la république sortant – s'adressait à Jacques Chirac en lui disant *Monsieur le Premier ministre* et rarement avec *vous*. C'était un moyen de mettre de la distance avec son concurrent et de lui rappeler qu'il était le "second" et que, lui président, avait la prééminence. De même, en 2007, Nicolas Sarkozy parlait à *Madame Royal*, faisant ainsi semblant de respecter les convenances tout en dévalorisant l'adversaire (Fracchiolla 2008 ; Doury & Kerbrat-Orecchioni 2011).

Une fois toutes ces occurrences identifiées, il s'agit de tester une série d'indices permettant d'atteindre deux dimensions synthétiques.

Premièrement, des indices sont étalonnés pour mesurer la personnalisation : densité des références à la personne de l'orateur (ou "auto-référence"), de son contradicteur ("références à l'autre") et à l'auditoire. Ces indices sont présentés en détail dans Arnold & Labbé 2015. Leur signification est la suivante. De faibles valeurs révéleraient un propos plutôt impersonnel – l'orateur centre son propos sur la situation et ses propositions – et considère que l'élection consiste à choisir entre deux projets. A l'inverse une forte personnalisation signifierait que l'élection est plutôt présentée comme le choix entre deux hommes. D'autres indices permettent ensuite de savoir quelle est la coloration de ce choix. Par exemple, en 1974, comme en 1981, V. Giscard d'Estaing entend montrer que son adversaire (F. Mitterrand) n'a pas le *savoir* ni la compétence nécessaire pour être président. En 2012, les deux candidats disent la même chose : *l'autre n'a pas les qualités pour présider*. François Hollande y ajoute l'échec du président sortant (Labbé & Monière 2013 ; Labbé & Monière 2014).

Deuxièmement, un indice de synthèse ou d'orientation mesure le poids relatif accordé à deux stratégies possibles : se mettre en valeur (auto-référence) ou attaquer l'adversaire (l'autre).

$$Indice\ d'orientation = \frac{auto - références}{références\ à\ l'autre} * 100$$

Si le résultat est supérieur à 100, l'orateur a consacré plus de mots à la valorisation de sa personne et de son programme, ce qui peut être résumé par : "voici les raisons pour lesquelles il faut voter pour moi". Dans le cas contraire, le dénigrement de l'adversaire tient le premier plan, l'orateur insistant sur "ne votez pas l'autre", ce qui revient à considérer que l'élection ne consiste pas à choisir mais à éliminer… Le graphique 1 ci-dessous résume les valeurs de l'indice pour les six débats.

Il y a plus de barres au-dessus de l'abscisse : la majorité des candidats a choisi l'auto-valorisation plutôt que la critique de l'autre. Ségolène Royal en 2007 est celle qui va le plus loin : l'indice de 240 signifie qu'elle a passé pratiquement deux fois et demi plus de temps à parler de ses projets qu'à discuter ceux de son adversaire (ou son bilan), au risque de sembler ignorer son adversaire. Dans la même situation, mais de manière moins caricaturale, on trouve Lionel Jospin en 1995 et F. Mitterrand en 1981.

Chez trois autres, il y a manifestement une difficulté à choisir clairement cette attitude : en 1988, F. Mitterrand et J. Chirac ; en 2007 N. Sarkozy.

Graphique 1. Indice d'orientation des interventions des participants aux débats

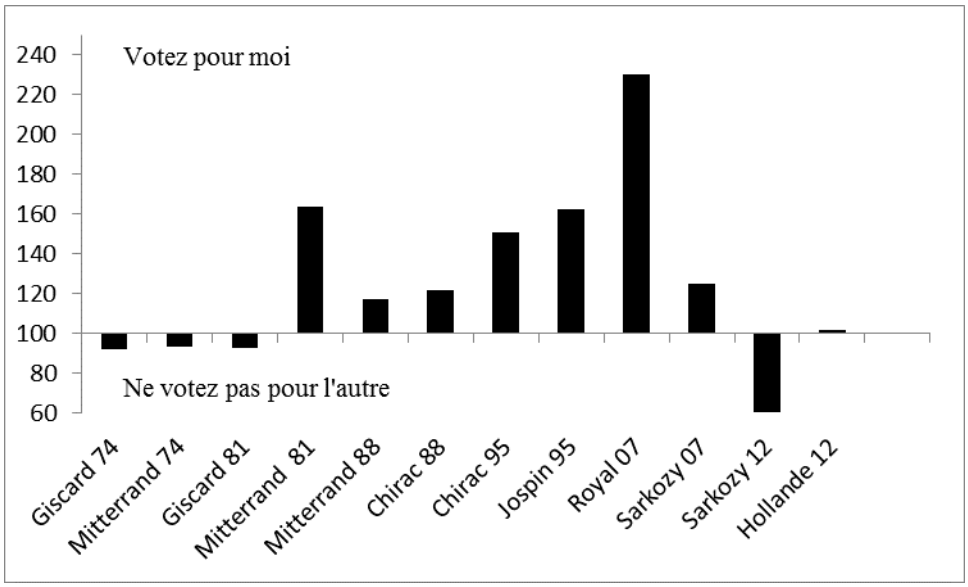

Quatre orateurs ont fait le choix inverse : V. Giscard d'Estaing en 1974 et 1981, F. Mitterrand en 1974 et N. Sarkozy en 2012. F. Hollande dépasse à peine l'équilibre. Tous ont placé au centre de leur propos l'idée selon laquelle la principale raison pour voter en leur faveur était que leur adversaire ne devait pas être élu… Ce choix se traduit par une tension et une négativité importante.

La tension et la négativité

Le verbe est un vecteur essentiel de la dynamique que le locuteur entretient avec son propos, son interlocuteur et son auditoire. Mais le phénomène n'a jamais été étudié sur de vastes corpus car les verbes français semblent impossibles à recenser du fait de leurs nombreuses flexions - temps, modes et personnes peuvent donner jusqu'à 50 formes différentes pour un seul verbe – et de l'homographie des formes les plus fréquentes. Par exemple, *est, été, être, avoir, avions, devoir ou pouvoir* sont aussi des substantifs également très usuels. Il y en a ainsi plus d'un millier qui rendent très difficile tout recensement manuel exhaustif sur un corpus de cette ampleur. Les corpus étiquetés et les outils de lexicométrie permettent cette étude sur de grandes masses de textes.

Cette étude permet de vérifier la théorie de Dubois (1969) sur la "tension verbale". Non seulement la densité des verbes est relativement importante dans le discours électoral mais elle augmente encore dans les débats (+18% en moyenne par rapport aux prestations orales dans le discours présidentiel présenté dans ce même volume par C. et D. Labbé). Les débats les plus tendus furent ceux de 1974 et de 2012, c'est-à-dire les confrontations où les deux

débatteurs avaient choisi d'insister sur la critique de l'autre. La plus faible tension se trouve chez L. Jospin (1995) puis S. Royal (2007) et F. Mitterrand (1981) qui avaient fait le choix inverse.

Le sens de la tension est principalement indiqué par deux autres familles d'indices : la modalisation et la construction négative.

Les modalités verbales combinent un "pseudo-auxiliaire" – devoir, pouvoir, vouloir, falloir… - avec un autre verbe à l'infinitif (Labbé & Labbé 2010). La forte propension à modaliser le discours semble une caractéristique du discours politique français. Et d'après les mesures disponibles, cette propension semble en augmentation depuis les années 1970.

Chez la majorité des débatteurs, les modalités du possible (*pouvoir*) suivies de la volonté (*vouloir*) sont prépondérantes. A l'inverse, tous négligent celle de la connaissance (*savoir*). Il y a quelques exceptions à ce classement. En 1988, F. Mitterrand comme J. Chirac privilégient la volonté, sur le possible. En 1998, J. Chirac surutilise le présent et le futur de la nécessité (*il faut* et *il faudra*). En 2012, les deux débatteurs donnent la première place à *aller* qui est une manière usuelle d'exprimer un futur immédiat : *il va faire* ceci ou cela - s'il est élu – c'est pourquoi l'auditeur ne doit pas lui donner son vote !

La construction négative du verbe (*ne… pas* ou *ne… plus*) indique la reprise d'une affirmation contre laquelle le locuteur construit son propre discours (Attal & Muller 1984). La proportion de constructions verbales négatives donne donc un indice de l'importance du phénomène chez un orateur donné. La moyenne sur l'ensemble des débats est de 11%. Elle varie entre un minimum de 9% chez Chirac (1988), Mitterrand (1974 et 1981) à un maximum chez F. Hollande en 2012 (13%) et N. Sarkozy (14% en 2012 et 16% en 2007). Autrement dit, ces deux orateurs fondent une partie importante de leur stratégie de persuasion sur la dynamique du rejet de l'autre.

En conclusion, les indices convergent. Le choix premier – critiquer l'adversaire ou mettre en valeur sa propre candidature – se répercute sur toutes les autres caractéristiques. En fonction de ce choix, le discours sera plus ou moins personnalisé, plus ou moins tendu et plus ou moins négatif.

Ces mesures laissent en suspens plusieurs questions. Par exemple, quel est le poids de l'orientation politique des candidats dans leur discours ? Ou encore, quelle a été l'influence des nombreux changements intervenus au cours de ces quarante dernières années ?

II. Le poids du temps

Un calcul de la distance entre les 12 textes, combiné avec diverses classifications permet de répondre à ces questions. Sur les principes et les méthodes de la classification, voir : Sneath & Sokal 1973 et Labbé & Labbé 2011. Savoy 2015 présente une étude comparable sur le discours présidentiel américain.

Qui est proche de qui ?

Le calcul de la distance entre deux textes – dite "distance intertextuelle" - consiste à superposer les deux vocabulaires et à compter les différences. L'indice de la distance intertextuelle varie régulièrement entre 0 (les deux textes utilisent les mêmes mots avec les mêmes fréquences) et 1 (aucun mot en commun). L'interprétation est la suivante : une distance de 0.25 signifie que les trois quarts des mots sont communs aux deux textes ; 0,50 que les deux textes partagent la moitié de leurs mots, etc.

Les indices sont directement comparables à condition que la norme de dépouillement soit strictement respectée et que la différence de longueur entre le plus petit et le plus grand n'excède pas 1 à 7. Le tableau 1 indique que, pour tous les débats télévisés, ces conditions sont remplies.

Pour interpréter ces données, il faut se souvenir des éléments suivants.

- La distance est le résultat de 4 facteurs, soit par ordre décroissant d'importance : le genre, l'auteur, le thème et le temps. Ici le genre est neutralisé. Ne restent donc que : auteurs, thèmes et temps.

- Les débats ont systématiquement opposé droite – gauche. On s'attend donc à une classification droite - gauche…

- Certains candidats ont passé l'épreuve plusieurs fois. F. Mitterrand à trois reprises (1974, 1981, 1988). Ont participé deux fois : V. Giscard d'Estaing (1974, 1981), J. Chirac (1988, 1995) et N. Sarkozy (2007, 2012). On s'attend donc à ce que, au sein des blocs droite et gauche, apparaissent 4 sous-classes regroupant les différentes interventions de ces récidivistes.

Le tableau des distances (annexes 1 & 2) montre qu'aucune de ces attentes n'est vraiment satisfaite. Seuls les deux premiers débats y répondent en partie puisque le plus proche voisin[1] de V. Giscard d'Estaing 1974 est lui-même en 1981 ; de même pour F. Mitterrand 1974 et 1981. Mais il n'en va pas ainsi pour Mitterrand en 1988 - plus proche de Chirac 1988 que de Mitterrand 1981 et de Mitterrand 1974. On fait le même constat pour les

1 Pour la classification à l'aide des plus proches voisins : Cover & Hart 1967 ; Cover & Thomas 1991.

deux prestations de J. Chirac (1988 et 1995) et pour de celles de N. Sarkozy (2007 et 2012). La plus courte distance (en gras sur le tableau en annexe 1 s'observe entre les protagonistes de 2012, tout simplement parce que le président sortant (N. Sarkozy) et son challenger socialiste (F. Hollande) ont fait le même choix fondamental (critiquer l'autre), qu'ils utilisent pratiquement le même vocabulaire et qu'ils développent des arguments très semblables.

En 1981, Giscard et Mitterrand ont "refait le match" de 1974 (Labbé 1981). L'influence de leur style propre semble dominer les autres facteurs. Cependant, l'examen du second voisin (tableau en annexe) montre que les deux autres facteurs sont également puissants. Ainsi, le deuxième voisin de Giscard 1974 est Mitterrand 1974 (0.240) ; celui de Giscard 1981 est Mitterrand 1981 (0.239). On retrouve la présence du facteur "auteur" pour tous les présidents qui ont été candidats plusieurs fois. Le second voisin de Chirac en 1988 est Chirac 1995 et réciproquement (0.245). De même, le second voisin de Sarkozy 2007 est Sarkozy 2012 et réciproquement (0.238). En ce qui concerne ce dernier cas, on remarque que la proximité entre Royal 2007 et Sarkozy 2007 n'est pas plus forte que celle entre Sarkozy 2007 et Sarkozy 2012 (0.237), à un millième près.

La distance moyenne résume les informations contenues dans la matrice (tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2. Distance moyenne de chaque orateur par rapport à tous les autres (classement ascendant, du plus central au plus décalé)

Rang	Texte	Distance moyenne
1	Jospin1995	0.259
2	Mitterrand1981	0.263
3	Giscard1981	0.263
4	Chirac1995	0.264
5	Mitterrand1974	0.264
6	Hollande2012	0.265
7	Sarkozy2012	0.268
8	Giscard1974	0.271
9	Mitterrand1988	0.272
10	Chirac1988	0.275
11	Sarkozy2007	0.276
12	Royal2007	0.287

Les textes les plus centraux sont ceux des débats de 1981 et 1995. Sauf deux d'entre elles, les autres confrontations ont plus ou moins épousé un canevas semblable à ces deux rencontres de 1981 et 1995, notamment dans les choix de communication évoqués en première partie.

Deux rencontres se placent à l'écart : 1988 et 2007.

Le débat de 1988 oppose le président (F. Mitterrand) à son Premier ministre (J. Chirac) après deux ans de "cohabitation" émaillée de très nombreux incidents. Les deux hommes contiennent difficilement leur agressivité mutuelle et la discussion porte essentiellement sur le passé.

Le débat de 2007 est plus singulier. N. Sarkozy se contient visiblement. Il ne veut pas mettre en péril une victoire - que tous les sondages lui prédisent - en se comportant impoliment face à une femme – tout en affirmant mezzo voce qu'elle n'a pas l'étoffe pour présider. Quant à S. Royal, elle a décidé d'entrer le moins possible en interaction avec son adversaire pour développer ses idées, ce qui la place à l'écart des autres débatteurs (comme des autres candidats : voir l'article de D. Monière dans ce même volume).

Classifications automatiques

Les propriétés de la distance intertextuelle permettent d'opérer des classifications fiables (sur les algorithmes de classification automatique : Roux 1985). Il s'agit de repérer les sous-groupes plus homogènes au sein d'une vaste population. La méthode est présentée dans Labbé & Labbé 2006. La fiabilité de ces classifications peut être précisément mesurée (Labbé & Labbé 2008). Le graphique 2 ci-dessous représente la classification arborée opérée sur la matrice des distances (annexe 1).

La distance entre deux textes est donnée par le chemin qu'il faut parcourir pour les relier en suivant les branches du graphe. Le chemin le plus court relie Hollande 2012 et Sarkozy 2012 (l'annexe 1 indique que c'est bien la plus petite distance), le plus long chemin sépare Royal 2007 de Chirac1988 (c'est bien la plus longue distance). Tous les chemins sont proportionnels aux distances : le graphique résume, sans déformation, la matrice des distances.

Graphique 2. Classification arborée des 6 débats (12 interventions)

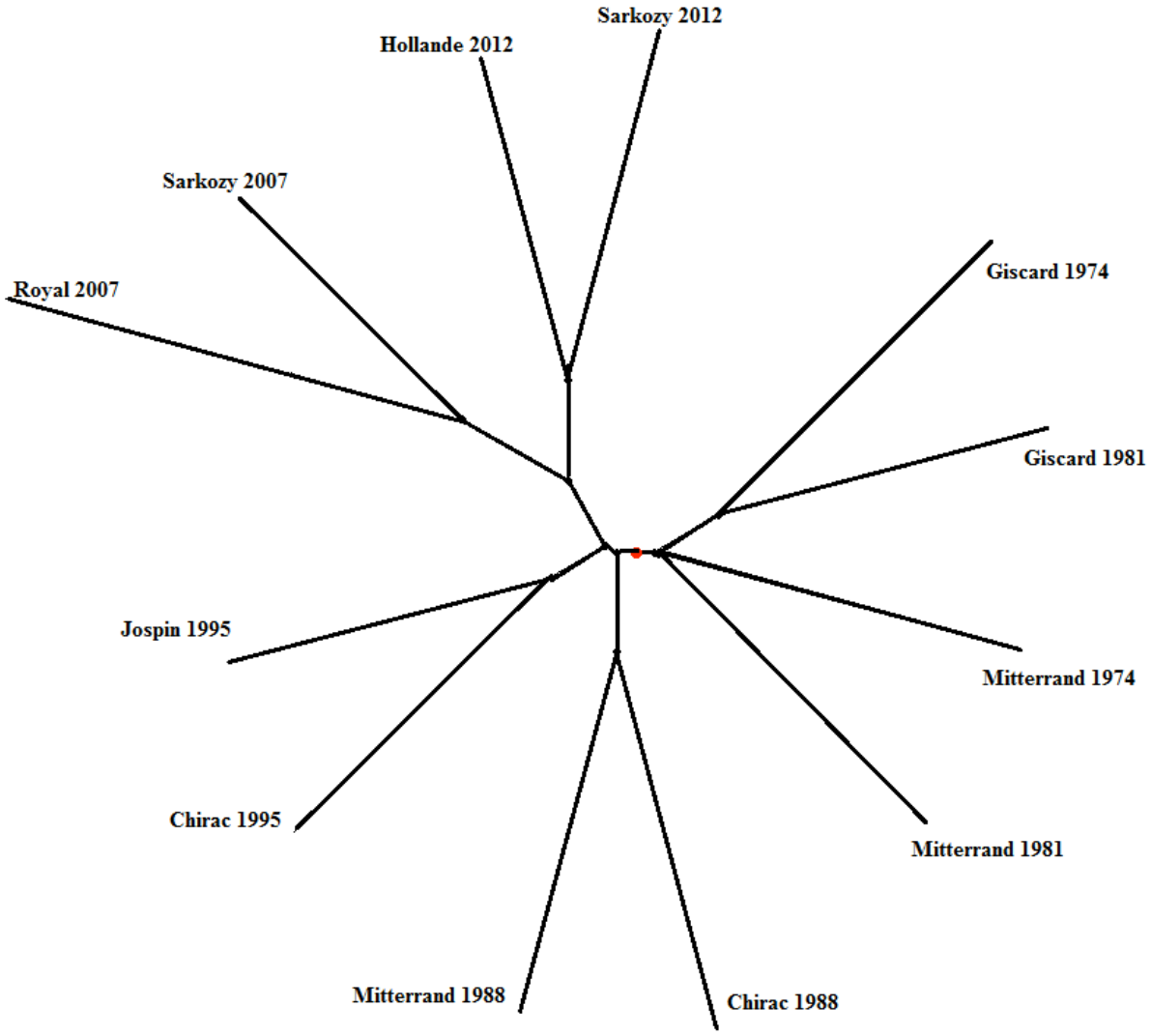

Le point central (rouge) est le centre de gravité du nuage. Le texte le plus proche de ce centre est Jospin 1995 ; Royal 2007 est le plus décalé (voir les valeurs dans le tableau 2 ci-dessus).

En suivant le graphe dans le sens des aiguilles d'une montre, on vérifie que la dimension dominante est la chronologie. Trois groupes apparaissent :

- à droite : 1974-1981 (V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand) ;

- au milieu : 1988 (J. Chirac - F. Mitterrand) et 1995 (J. Chirac - L. Jospin) ;

- en haut : 2007 (S. Royal - N. Sarkozy) et 2012 (F. Hollande - N. Sarkozy).

Autrement dit, le facteur temps joue un rôle prépondérant, sauf entre 1974 et 1981 où le facteur auteur l'emporte de très peu. Sinon, les circonstances semblent plus fortes que les personnalités des candidats ou leurs affiliations politiques…

Ces résultats sont contre-intuitifs. Ordinairement, dans un même genre, le facteur auteur – et celui de son affiliation politique - l'emportent sur les autres. En fait, le même phénomène a été observé dans les déclarations de politique générale des Premiers ministres français (Labbé et Monière 2002 ; Marchand 2007).

Dans le cas des débats télévisés, les proximités entre débatteurs sont avant tout le résultat d'une situation de communication assez artificielle. C'est le cadre très contraignant de l'émission qui donne la prépondérance aux thèmes puisque, par construction, les candidats traitent tous deux les mêmes questions durant le même temps… De plus, d'une élection à l'autre, les thèmes changent beaucoup (sauf entre 1974 et 1981). Enfin, on peut supposer que les candidats - et les collaborateurs qui ont préparé leurs interventions - ont assez systématiquement « copié » les uns sur les autres, ce qui expliquerait aussi la faiblesse des distances entre toutes ces interventions, à l'exception de S. Royal.

On insistera également sur les stratégies de communication qui peuvent être très proches, ce qui augmente encore la proximité entre les débatteurs. Ce fut notamment le cas en 2012 où les deux candidats avaient choisi de mettre l'accent sur la critique de l'autre plutôt que la défense de leur programme (Arnold & Labbé 2015, Monière & Labbé 2013). Un indice le confirme de manière intéressante. Trente et un ans auparavant, en 1981, V. Giscard d'Estaing avait fait un choix semblable : critiquer le programme de F. Mitterrand plutôt que défendre le bilan de sa présidence et ses propositions (voir Labbé 1981). Giscard 1981 est logiquement le second voisin de Hollande 2012 et le troisième voisin de Sarkozy 2012. Ce qui permet de conclure que ce choix stratégique pèse lourd dans la proximité entre les propos des candidats et peut contrecarrer en bonne partie l'effet du temps et des personnalités.

Conclusions

Durant les débats télévisés, les protagonistes acceptent de se livrer à de véritables "expériences de laboratoire". Les situations matérielles d'énonciation étant assez strictement neutralisées, l'influence de la conjoncture politique, des personnalités et des styles peut être précisément mesurée et pondérée.

Il apparaît que, sur la scène politique française, la conjoncture politique pèse d'un poids très lourd et que, bien souvent, elle l'emporte sur les idéologies, les styles et les personnalités.

Dans le détail, les résultats présentés dans cette note peuvent sembler relativement "triviaux". Pourtant, à notre connaissance, ils n'apparaissent dans aucune des nombreuses analyses réalisées sur ces confrontations télévisées.

Rappelons à ce propos que, outre la qualité des outils statistiques, deux conditions doivent être réunies : dans tous les textes analysés, les graphies doivent être parfaitement standardisées et chaque mot étiqueté, également sans erreur.

Cette brève présentation ne pouvait épuiser la richesse du corpus. D'autres analyses sont en cours qui permettront de répondre à bien d'autres questions.

Du point de vue stylistique, on se demandera : est-ce de l'oral ou de l'écrit "joué" ? Au sein de chacune des prestations, peut-on repérer des "moments forts" et à l'inverse des "passages faibles" ? Ceci donnerait, en quelque sorte, la "température" du débat et mesurerait la qualité des propos, la conviction, ou la distance, plus ou moins forte, de l'orateur par rapport à ce qu'il dit. Enfin, on décrira les caractéristiques particulières du style de chacun des débatteurs.

Du point de vue thématique, comment repérer les questions qui ont dominé les débats depuis 1974 ? Avec quel vocabulaire ces thèmes sont traités et qu'est-ce qui différencie chaque candidat par rapport à son adversaire mais aussi par rapport à ses devanciers ?

Enfin, et surtout, nous reviendrons sur la singularité de ces débats en utilisant les autres sections de la bibliothèque électronique du français en cours de constitution et, spécialement, le corpus "campagnes présidentielles" présenté, dans ce même volume, par D. Monière.

Annexes

Annexe 1. Tableau des distances intertextuelles entre les 12 interventions lors des débats télévisés (1974-2012).

	Giscard1974	Mitterrand1974	Giscard1981	Mitterrand1981	Mitterrand1988	Chirac1988	Chirac1995	Jospin1995	Royal2007	Sarkozy2007	Sarkozy2012	Hollande2012
Giscard1974	0,000	0,241	0,229	0,260	0,290	0,278	0,281	0,253	0,303	0,297	0,280	0,275
Mitterrand1974	0,241	0,000	0,252	0,234	0,241	0,273	0,258	0,251	0,300	0,299	0,288	0,265
Giscard1981	0,229	0,252	0,000	0,239	0,273	0,282	0,272	0,250	0,287	0,283	0,264	0,257
Mitterrand1981	0,260	0,234	0,239	0,000	0,250	0,277	0,264	0,246	0,286	0,275	0,276	0,283
Mitterrand1988	0,290	0,241	0,273	0,250	0,000	0,235	0,271	0,269	0,306	0,303	0,278	0,274
Chirac1988	0,278	0,273	0,282	0,277	0,235	0,000	0,245	0,268	**0,313**	0,307	0,279	0,269
Chirac1995	0,281	0,258	0,272	0,264	0,271	0,245	0,000	0,221	0,291	0,263	0,271	0,264
Jospin1995	0,253	0,251	0,250	0,246	0,269	0,268	0,221	0,000	0,264	0,270	0,281	0,274
Royal2007	0,303	0,300	0,287	0,286	0,306	**0,313**	0,291	0,264	0,000	0,237	0,286	0,281
Sarkozy2007	0,297	0,299	0,283	0,275	0,303	0,307	0,263	0,270	0,237	0,000	0,238	0,261
Sarkozy2012	0,280	0,288	0,264	0,276	0,278	0,279	0,271	0,281	0,286	0,238	0,000	**0,206**
Hollande2012	0,275	0,265	0,257	0,283	0,274	0,269	0,264	0,274	0,281	0,261	**0,206**	0,000

Annexe 2. Les quatre plus proches voisins de chaque intervention (classement par distances croissantes)

Orateur	1e voisin	1e distance	2e voisin	2e distance	3e voisin	3e distance	4e voisin	4e distance
Giscard1974	Giscard1981	0,229	Mitterrand1974	0,241	Jospin1995	0,253	Mitterrand1981	0,260
Mitterrand1974	Mitterrand1981	0,234	Mitterrand1988	0,241	Giscard1974	0,241	Jospin1995	0,251
Giscard1981	Giscard1974	0,229	Mitterrand1981	0,239	Jospin1995	0,250	Mitterrand1974	0,252
Mitterrand1981	Mitterrand1974	0,234	Giscard1981	0,239	Jospin1995	0,246	Mitterrand1988	0,250
Mitterrand1988	Chirac1988	0,235	Mitterrand1974	0,241	Mitterrand1981	0,250	Jospin1995	0,269
Chirac1988	Mitterrand1988	0,235	Chirac1995	0,245	Jospin1995	0,268	Hollande2012	0,269
Chirac1995	Jospin1995	0,221	Chirac1988	0,245	Mitterrand1974	0,258	Sarkozy2007	0,263
Jospin1995	Chirac1995	0,221	Mitterrand1981	0,246	Giscard1981	0,250	Mitterrand1974	0,251
Royal2007	Sarkozy2007	0,237	Jospin1995	0,264	Hollande2012	0,281	Mitterrand1981	0,286
Sarkozy2007	Royal2007	0,237	Sarkozy2012	0,238	Hollande2012	0,261	Chirac1995	0,263
Sarkozy2012	Hollande2012	0,206	Sarkozy2007	0,238	Giscard1981	0,264	Chirac1995	0,271
Hollande2012	Sarkozy2012	0,206	Giscard1981	0,257	Sarkozy2007	0,261	Chirac1995	0,264

Denis Monière
"Monière Denis" <denis.moniere@umontreal.ca>

Quelques caractéristiques des discours électoraux lors des campagnes présidentielles de 2002, 2007 et 2012

Abstract

Analysis of the lexicons and styles of the four main candidates in the Presidential elections of 2002, 2007 and 2012. The main indices used are: the intensity of communication, the evolution in negativity towards other candidates, the length and the complexity of sentences, the influence of proper nouns and numbers, and the relative density of verb and noun groups. In the space of ten years, all the candidates intensified their electoral communication; they made their discourse more personalised, gave more importance to their adversaries, and stepped up confrontational rhetoric. Sentences became shorter and less complex. Finally, this study compares electoral and presidential discourses for N. Sarkozy (2007) and F. Hollande (2012).

Résumé

Analyse des lexiques et des styles des quatre principaux candidats aux élections présidentielles de 2002, 2007 et de 2012. Les principaux indices utilisés sont : l'intensité de la communication, l'évolution de la négativité dans les rapports aux autres candidats, la longueur et la complexité des phrases, le poids des noms propres et des nombres ainsi que les densités relatives du groupe du verbe et du groupe du nom. En dix ans, tous les candidats ont intensifié leur communication électorale, ils ont davantage personnalisé leurs discours, accordé plus d'importance à leurs adversaires et amplifié le discours de confrontation. Les phrases deviennent plus courtes et moins complexes. Enfin, l'étude compare le discours électoral et le discours présidentiel pour N. Sarkozy (2007) et F. Hollande (2012).

Mots clefs : France ; Election présidentielle ; discours politique ; lexicométrie ; stylométrie

Remerciements :

Les corpus étiquetés ont été établis avec la collaboration de Dominique Labbé (Pacte-CNRS). Les programmes informatiques sont réalisés par Cyril Labbé (Laboratoire d'Informatique de Grenoble) et Dominique Labbé (Pacte-CNRS).

Une première version de ce texte a été relue par Edward Arnold, Cyril Labbé et Dominique Labbé. Leurs remarques ont permis de nombreuses améliorations de forme et de fond.

Dans un contexte politique caractérisé par le déclin des identités partisanes, le cynisme politique et la volatilité des électorats, le discours électoral devient une variable clé pour expliquer la mobilisation des électeurs et les performances des candidats puisque les électeurs sont de plus en plus indécis et attendent le déroulement de la campagne électorale avant de faire leur choix. Cette nouvelle logique du choix amplifie les effets à court terme et l'importance de ce que disent les candidats ce qui suscite un intérêt académique pour les discours électoraux.

La plupart des travaux sur les discours électoraux se sont concentrés sur une seule élection - comme Calvet & Véronis 2006, ou comme nous le fîmes pour les campagnes de 2007 et de 2012 (Labbé & Monière 2007 ; Labbé & Monière 2013) - ou traitent d'un seul candidat (Calvet & Véronis 2008), ou encore n'abordent qu'une seule dimension de la communication électorale comme les débats télévisés (voir dans ce même rapport, l'étude d'E. Arnold). Les études diachroniques font figure d'exception. Citons à cet égard l'analyse de contenu effectuée par Marion Ballet sur les campagnes officielles de 1981 à 2012 (Ballet 2012 & 2014). Jusqu'en 2002, elle constate une relative stabilité des « occurrences émotionnelles ». Après une hausse importante en 2007, on assiste à une véritable explosion en 2012, soit + 254% entre 1981 et 2012.

La statistique lexicale conforte-t-elle ces conclusions ? Nous proposons d'identifier les principales tendances de la communication politique grâce à une exploration diachronique des lexiques et des styles des quatre principaux candidats durant les campagnes de 2002, 2007 et de 2012[2]. Nous avons retenu les discours prononcés du 1er janvier jusqu'au second tour. C'est à notre connaissance la première étude de statistique lexicale comparant les principaux candidats sur plusieurs campagnes. Elle s'inscrit dans le prolongement de nos études diachroniques sur le discours gouvernemental en France, au Canada et au Québec (Labbé & Monière 2002 & 2008b).

Pour caractériser le style discursif des candidats, nous utiliserons plusieurs indices, en particulier l'intensité de la communication, l'évolution de la négativité dans les rapports aux

[2] Les textes ont été déchargés sur les sites des candidats lors des campagnes électorales ou recueillis sur le site vie publique.fr. La totalité du corpus est présentée en annexe de cet article.

autres candidats, la longueur et la complexité des phrases, le poids des noms propres et des nombres ainsi que les densités relatives des groupes verbaux et des groupes nominaux. Puisque certains candidats ont participé à plus d'une élection, tels N. Sarkozy, F. Bayrou et J.-M. Le Pen, nous serons en mesure d'identifier les constantes et les changements dans leur stratégie de communication.

L'intensité de la communication

Les candidats sont maîtres de leur stratégie de communication et peuvent choisir d'être plus ou moins prolixes. Cette dimension de la communication de chaque candidat est évaluée en calculant le nombre d'interventions et le nombre de mots utilisés. La totalité de ces interventions est recensée dans l'annexe 1. Pour fins de comparaison dans le temps, nous avons conservé uniquement les allocutions prononcées devant des auditoires et avons exclu les conférences de presse et les entretiens parce qu'ils appartiennent à un autre registre (l'oralité) et que la qualité de leurs transcriptions est variable ce qui rend les comparaisons moins fiables, notamment pour la ponctuation.

Tableau 1 Corpus des allocutions des quatre principaux candidats en 2002, 2007 et 2012

	2002			2007			2012		
	Allocutions	Mots	Moyenne	Allocutions	Mots	Moyenne	Allocutions	Mots	Moyenne
Bayrou	11	29 871	2 715	28	227 447	8 123	32	222 804	6 962
Chirac	56	164 838	2 943						
Hollande							55	294 729	5 358
Jospin	50	173 618	3 472						
Le Pen père	11	41 958	3 814	21	87 114	3 146			
Le Pen fille							18	76 462	4 247
Royal				38	194 956	5 130			
Sarkozy				44	299 867	6 815	56	282 365	5 042
total	128	410 285	3 205	131	809 384	6 179	161	876 360	5 443

Contrairement à certaines idées reçues, il semble bien que les candidats sortants ne jouissent pas d'une prime de visibilité en raison de leur fonction qui les amène à faire des interventions à titre de président durant la campagne électorale. Aussi bien L. Jospin que F. Hollande ont réussi à émettre autant d'allocutions que les présidents sortants qu'ils

affrontaient. La comparaison dans le temps du nombre d'allocutions et de mots utilisés montre aussi une intensification de la communication électorale principalement en termes de longueur des interventions, cette longueur étant mesurée par le nombre moyen de mots. Pour leur part, durant les trois campagnes analysées, les petits candidats ont eu tendance à faire moins de discours que les principaux candidats, sans doute en raison de leur manque de ressources. Les campagnes du Front national sont moins intenses que celles de ses concurrents (voir également le tableau en annexe).

Nous comparerons diverses facettes des discours électoraux qui illustrent les choix de communication des principaux candidats.

L'ancrage spatial, temporel, économique

Lorsqu'il s'adresse à un auditoire, tout orateur doit choisir entre la généralité et la spécificité. Il peut spécifier son propos, le rattacher à des lieux, des dates, des phénomènes connus de son auditoire. Ses paroles y gagneront un ancrage dans le temps ou dans l'espace mais leur portée, ou leur généralité, en sera réduite. Par conséquent, les densités des noms propres, des nombres et des références monétaires ("sommes" dans le tableau 2) permettent d'évaluer l'ancrage spatio-temporel et socio-économique des discours des candidats.

Tableau 2 : Poids des noms propres, des nombres et des sommes d'argent (pour 1000 mots)

Candidats	2002			2007			2012		
	noms prop	nombres	sommes	noms prop	nombres	sommes	noms prop	nombres	sommes
Bayrou	19,9	20,6	1,9	16,9	15,4	1,3	18,2	20,9	2,6
Chirac	18,7	13,2	0,9						
Hollande									
Jospin	22,0	23,3	1,0				17,2	19,2	1,5
Le Pen père	26,6	37,9	2,8	25,8	43,5	3,4			
Le Pen fille							25,5	14,2	2,6
Royal				19,1	11,1	0,9			
Sarkozy				20,2	10	0,6	23,8	19,7	1,8

Les Le Pen, père et fille, ressortent comme les champions du discours situé et chiffré. J.-

M. Le Pen est particulièrement féru de rappels historiques, en 2007. Sa fille préfère les noms de personnes, les toponymes et les sigles. Il semble que F. Bayrou ait modifié sa stratégie à chaque campagne. En 2007, il communiquait moins sur les faits et donnait plus d'importance aux idées puisqu'il employait moins de noms propres et de chiffres alors qu'en 2012, il revient à un discours empirique, en parlant beaucoup plus d'argent (essentiel le déficit des comptes publics, la dette et l'emploi).

N. Sarkozy suit un schéma semblable en amplifiant son ancrage socio-temporel en 2012, comparativement à 2007. Il double l'emploi des nombres et des références monétaires. Dans les trois campagnes analysées, ce sont les « grands » candidats qui sont les plus réticents à parler d'argent alors que les « petits » candidats évoquent les données financières presque deux fois plus souvent que leurs adversaires. Une autre variable permet de comparer les choix de communication des candidats, soit l'emploi des pronoms auto-référentiels qui indiquent la perception que le locuteur a de lui-même (Guespin 1983, p. 45).

La personnalisation du discours

L'usage des pronoms personnels dessine une certaine conception du monde et révèle la place qu'y tient le locuteur. Les références au « je » et au « nous » sont à cet égard particulièrement significatives. L'emploi du *je* est révélateur d'un discours fortement assumé et d'une conception personnalisée de la gouverne alors que le recours au *nous* indique que le locuteur préfère se référer à un émetteur qui l'inclue avec d'autres (dont font normalement partie ceux qui l'écoutent).

La dernière ligne du tableau 3 indique la densité moyenne des pronoms des premières personnes du singulier et du pluriel à chaque élection. La croissance est considérable mais surtout elle est presque parallèle, comme le résume le graphique ci-dessous.

Tableau 3 : Usage des pronoms personnels (fréquence pour 1000 mots)

Candidats	2002		2007		2012	
	je	nous	je	nous	je	nous
Bayrou	12,2	4,3	18,5	11,0	16,2	12,7
Chirac	10,8	5,9				
Hollande					20,4	13,6
Jospin	15,1	8,0				
Le Pen père	12,8	4,3	4,6	5,0		
Le Pen fille					12,0	6,4
Royal			20,6	9,0		
Sarkozy			20,2	5,3	20,6	8,4
Moyenne	12,8	5,7	16,0	7,6	17,3	16,3

Graphique 1. Évolution de la densité moyenne des pronoms entre 2002 à 2012.

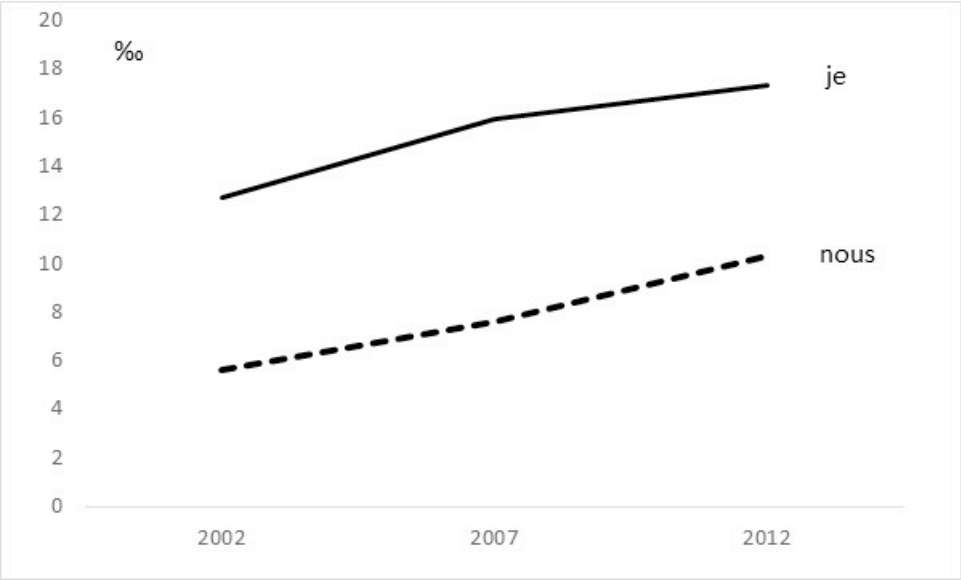

Contrairement à une vision trop simple, dans la communication politique à la française, il ne s'agit pas de choisir entre *je* et *nous* mais entre aucun (impersonnalité du propos) ou les deux à la fois (personnalisation). Durant la période considérée, la personnalisation ne cesse de s'accroître. Ce mouvement est d'autant plus frappant qu'il touche aussi les deuxième et troisième personnes (*vous*, *il*). Les autres pronoms (démonstratifs, relatifs, interrogatifs, etc.) augmentent également : leur densité moyenne chez les quatre candidats étant de 46.8 (pour

mille mots) en 2002, de 63,6 en 2007 et de 65,7 en 2012. Ces évolutions sont à mettre en rapport avec la spirale de la négativité qui s'installe progressivement dans le discours électoral.

Le rapport à l'adversaire ou la spirale de la négativité

Pour évaluer et comparer les comportements polémiques des candidats, on utilise comme indicateurs les références aux patronymes des adversaires ainsi que les références aux sigles des partis. Les corpus n'ayant pas la même longueur, les effectifs absolus sont convertis en "pour 1000 mots" (tableau 4). En effet, plus un candidat mentionne ses adversaires, plus son propos est critique; à l'inverse moins un candidat est nommé par les autres, plus il est marginalisé dans la dynamique électorale. C'est le cas des Le Pen père et fille et de F. Bayrou.

Tableau 4 : Références aux adversaires (noms et sigles) en effectifs absolus (N) et en pour 1000 mots

Candidats	**2002**		**2007**		**2012**	
	N	**‰**	**N**	**‰**	**N**	**‰**
Bayrou	20	0,66	105	0,46	148	0,77
Chirac	14	0,08				
Hollande					68	0,23
Jospin	44	0,25				
Le Pen père	267	3,54	167	1,91		
Le Pen fille					175	2,28
Royal			55	0,35		
Sarkozy			61	0,21	221	0,71
Total	345		388		612	

Les candidats qui sont le plus à l'offensive sont donc ceux qui ont le moins de chance de l'emporter (F. Bayrou, J.-M. et M. Le Pen) alors que les présidentiables se montrent plus circonspects quant à la désignation de leurs adversaires. L'analyse des totaux permet d'affirmer qu'il y a eu une intensification de la négativité dans le temps et que la campagne de 2012 fut la plus virulente. Cette tendance observée dans les allocutions est d'autant plus significative qu'il s'agit de discours préparés, contrôlés et non improvisés. En 2012, le président sortant, contrairement à ses prédécesseurs, s'est montré très agressif. C'était déjà le

choix fait par V. Giscard d'Estaing en 1981 face à F. Mitterrand (Labbé 1981). Quant à F. Hollande, s'il nommait très peu N. Sarkozy, il attaquait son adversaire en le désignant comme le "sortant" : 0.9‰ (candidat sortant ou président sortant) avec une virulence au moins égale à celle de son adversaire.

Le verbe ou le nom

Un excédent du groupe du verbe (comprenant aussi les pronoms et adverbes) indique une tension, une orientation vers l'agir et un discours de combat, car la plupart des verbes impliquent un sujet et une action, donc une confrontation avec la réalité et avec les autres. C'est aussi la caractéristique d'un style assez familier et plus proche de l'oral. Par exemple, c'est une constante chez F. Bayrou et N. Sarkozy (tableau 5). À l'inverse, le suremploi du groupe du nom (substantifs, adjectifs et déterminants) traduit une pensée plus abstraite et moins engagée dans l'action mais aussi un choix en faveur d'une expression soutenue et plus éloignée de l'oral. Dans la bouche d'un homme politique, cela trahirait une conception plus passive ou plus conservatrice du gouvernement et de l'État mais aussi une conception plus traditionnelle de la communication politique. Sans surprise, on retrouve ici, en 2002, le président sortant (J. Chirac) et le Premier ministre (L. Jospin). En revanche, les deux Le Pen se distinguent nettement. Contrairement à 2002 – où J.-M. Le Pen se situe dans la moyenne des candidats, en 2007, il adopte une expression plus soutenue et distanciée. En revanche, sa fille privilégie nettement le verbe, c'est-à-dire la tension. Cela confirme les conclusions de M. Ballet selon laquelle, en 2012, le discours de M. Le Pen surenchérit sur celui de son père dans le registre émotionnel (Ballet 2014, notamment p. 124-125).

Tableau 5 : Densité relative des groupes du nom et du verbe (fréquence pour 1000 mots)*

Candidats	2002		2007		2012	
	GV	GN	GV	GN	GV	GN
Bayrou	398	598	409	587	399	596
Chirac	290	709				
Hollande					414	584
Jospin	311	688				
Le Pen père	340	657	260	738		
Le Pen fille					405	592
Royal			374	624		
Sarkozy			401	596	415	582
densité moyenne	335	663	361	636	408	588

* le total n'est pas égal à 100 du fait de l'absence des interjections, locutions et mots étrangers

Tous les candidats privilégient le groupe nominal, mais l'écart entre le groupe du verbe et le groupe du nom varie beaucoup. Cet écart est du simple au double pour tous les candidats en 2002, alors qu'il se réduit dans les élections subséquentes au profit du groupe verbal qui se densifie. Si on se fie aux densités moyennes, il y aurait eu une transformation progressive de la rhétorique électorale d'une élection à l'autre, puisqu'on observe une montée du groupe verbal dans le temps, ce qui implique un style plus tendu, plus familier et moins soutenu.

Longueur et complexité de la phrase

La longueur de la phrase et sa structure sont deux indicateurs des choix stylistiques des locuteurs qui peuvent adopter une stratégie discursive consensuelle ou polémique (Voir Labbé & Monière 2008a, p 45; Pour des points de comparaison : Monière, Labbé & Labbé 2008). La phrase longue est l'outil de la rêverie ou du raisonnement et de la démonstration. On pourrait aussi dire que la phrase longue manifeste une certaine hésitation de la pensée ou un message difficile à assumer, alors que la phrase courte, par son caractère péremptoire et incisif indique que le locuteur est plus sûr de lui, plus affirmatif. Elle serait consubstantielle de la polémique.

La "phrase" est définie comme une suite de mots délimitée par le point ou, lorsqu'ils sont suivis d'un mot commun en majuscules, par les trois points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation.

Pour établir la longueur moyenne de la phrase de chaque candidat, la longueur

du corpus (nombre total de mots) est divisé par le nombre de phrases. Pour calculer l'indice de complexité de la phrase, le nombre de ponctuations faibles (, ; :) est divisé par ce même nombre total de phrases.

Tableau 6. Indices de longueur et de complexité des phrases

Candidats	**2002**		**2007**		**2012**	
	longueur	**complexité**	**longueur**	**complexité**	**longueur**	**complexité**
Bayrou	22,0	1,6	28,7	2,4	32,2	2,7
Chirac	21,3	1,6				
Hollande					18,7	1,7
Jospin	28,5	2,3				
Le Pen père	26,2	2,2	28,1	2,5		
Le Pen fille					24,1	1,9
Royal			28,6	2,3		
Sarkozy			22,5	1,3	22,7	1,7

Ces deux indicateurs montrent que les styles oratoires de N. Sarkozy et de F. Hollande se distinguent nettement de ceux des autres candidats : leurs phrases ont tendance à être plus courtes et moins complexes. Ce phrasé « coup de poing » ressemble aux messages publicitaires. Il dénote une recherche d'efficacité communicationnelle et révèle un style personnel éloigné de celui qui prévalait dans la classe politique française traditionnelle où l'on faisait des phrases relativement complexes, du moins en regard du goût contemporain. Ces indicateurs sont cohérents avec les préférences pour le groupe verbal et les indices de négativité plus élevés observés durant la campagne de 2012 ce qui atteste du choix polémique de ces orateurs.

Sarkozy et Hollande : le président se différencie-t-il du candidat ?

Les discours électoraux sont-ils un genre particulier de discours politiques? Ont-ils des caractéristiques propres qui les différencient des discours tenus en dehors des campagnes électorales ? Pour mesurer la spécificité des discours électoraux, N. Sarkozy et F. Hollande s'imposent puisque l'observateur peut comparer leurs discours électoraux - tenus lors des campagnes présidentielles, respectivement de 2007 et 2012 – avec leurs allocutions prononcées dans les premiers mois de leurs présidences. Cette proximité dans le temps évitant les distorsions potentielles.

Pour les fins de cette comparaison, nous avons exclu des corpus présidentiels les entretiens et les conférences de presse pour ne conserver que les allocutions, comme nous l'avons fait pour les corpus électoraux. Les discours présidentiels ont été téléchargés du site de la Présidence de la République. Ce sous-corpus s'étend du 16 mai au 31 décembre 2007 et comprend 97 discours, totalisant 320 564 mots, dans le cas de N. Sarkozy, et du 6 mai au 31 décembre 2012, avec un total de 75 discours, totalisant 178 146 mots pour F. Hollande.

Afin d'évaluer les différences de style les plus significatives entre le discours électoral et le discours présidentiel, nous allons examiner la densité des catégories grammaticales utilisées par les deux politiciens.

Tableau 7 : Densité des catégories grammaticales des candidats et des présidents Sarkozy et Hollande (fréquences pour 1000 mots)

Catégories	Hollande2012		Sarkozy2007	
	candidat	président	candidat	président
Verbes	165,91	160,46	168,84	154,00
Substantifs	178,07	179,66	179,30	192,80
Noms propres	20,22	25,73	17,17	21,86
Pronoms	133,00	127,69	138,94	115,73
Nombres	10,00	14,08	19,20	18,47
Adjectifs	46,54	45,52	51,63	51,88
Adverbes	69,89	66,25	74,00	61,31
GN/GV	596/401	617/378	592/405	648/351

On observe dans le discours présidentiel un accroissement du groupe nominal par rapport au groupe verbal ce qui implique que le discours électoral est moins abstrait et plus orienté vers l'action ou l'annonce d'une action future. Par ailleurs, le discours présidentiel est plus ancré dans les réalités socio-économiques, étant plus chiffré que le discours électoral.

Dans le cas de N. Sarkozy, il n'y a pas de différence quant à la personnalisation du discours puisque le « je» représente 20,8 des effectifs du président et 20,2 de ceux du candidat. Il s'agit d'une constante chez N. Sarkozy puisqu'en 2012 la fréquence d'emploi du « je » par le candidat était de 20,6. Sarkozy président se place au centre de son discours tout autant que Sarkozy le candidat. Cette variable semble toutefois correspondre à des traits de personnalité puisque cette personnalisation ne se retrouve pas chez F. Hollande président, qui emploi seulement 13,7 de je comparativement à 20, alors qu'il était candidat.

L'analyse des indicateurs de style que sont aussi la longueur et la complexité des

phrases montrent que N. Sarkozy demeure constant, qu'il soit candidat ou président, dans les deux situations, ses phrases comprennent 22 mots en moyenne, par contre, elles sont légèrement plus complexes lorsqu'il parle comme président (1,27 comparativement à 1,53). F. Hollande change de style lorsqu'il accède à la Présidence, il a tendance à faire des phrases plus longues et plus complexes comme président que comme candidat (23,56 comparativement à 18,6 et 1,8 comparativement à 1,6). Le discours électoral étant beaucoup plus soumis à l'impératif de la persuasion, le style du locuteur doit frapper les esprits et faciliter la rétention du message, les phrases « coup de poing » courtes et simples cristallisant les idées dans la mémoire des électeurs.

Dans sa relation à l'auditoire, et à l'objet qu'il traite, l'orateur peut aussi choisir la diversité de l'expression, ou au contraire la simplicité, sans reculer devant la répétition. Dans le premier cas, il mobilisera un vocabulaire étendu pour préciser sa pensée au risque de brouiller son message. Dans le second cas, son message sera plus accessible, mais il risque d'ennuyer son auditoire ou de laisser paraître une pensée "pauvre". L'indice de diversité rend compte de cette propension à diversifier l'expression à l'aide du nombre de mots différents observés dans toutes les tranches de 1000 mots contigus que l'on peut extraire d'un texte.

Tableau 8 Indices de diversité et de spécialisation

	Diversité		**Spécialisation**	
	candidat	**président**	**candidat**	**président**
Sarkozy	339	354	0,11	0,11
Hollande	400	346	0,00	0,14

Encore une fois, il faut noter la remarquable constance de N. Sarkozy qui s'explique probablement par le fait qu'il avait la même plume de l'ombre (H. Gaino). F. Hollande, comme candidat tenait un discours très général alors que comme président, il adopte un style plus répétitif et un vocabulaire plus spécialisé puisqu'il doit intervenir sur un très grand nombre de sujets, passant de la politique étrangère aux messages de politique intérieure destinés à des auditoires spécifiques.

On peut enfin observer une différence essentielle. Le caractère polémique du discours électoral ne se retrouve pas dans le discours présidentiel où les références aux adversaires sont absentes ou très indirectes, le candidat ayant subi une sorte de transsubstantiation, en étant élu

chef de la nation toute entière.

Conclusions

Cette analyse lexicométrique montre une transformation progressive de la rhétorique électorale. Les candidats ont tendance à intensifier leur communication électorale, ils personnalisent plus leurs discours, ils accordent plus d'importance à leurs adversaires et tiennent un discours de confrontation. Ce phénomène est confirmé par une montée du groupe verbal dans le temps, ce qui implique un style plus tendu ainsi que par des phrases plus courtes et moins complexes qui se modèlent sur le discours publicitaire. Non seulement les caractéristiques du discours électoral ont évolué dans le temps, mais elles revêtent aussi une spécificité lorsqu'on les compare aux discours des candidats élus.

Ces conclusions supposent que l'on compare des corpus comparables ce qui explique que nous ayons retenu uniquement les allocutions qui sont écrites à l'avance et qui ont été prononcées devant des auditoires. Il faudrait mener une expérience semblable avec les entretiens et les conférences de presse des candidats et des présidents où la part de l'improvisation est plus grande. Il faut aussi travailler à partir de corpus corrigés et lemmatisés afin de garantir la fiabilité des résultats et être en mesure d'identifier les variables stylistiques comme les catégories grammaticales.

Annexe. Corpus total des campagnes présidentielles (2002-2012)*

	Candidats	Interventions	Mots	Vocabulaire
2002				
	Bayrou F.	50	107 330	5 148
	Chirac J.	105	257 891	7 848
	Jospin L.	74	218 461	7 652
	Le Pen J.-M.	28	75 519	6 111
2007				
	Bayrou F.	90	416 698	8 330
	Le Pen J.-M.	36	141 048	8 811
	Royal S.	126	475 732	9 478
	Sarkozy N.	105	526 797	10 174
2012				
	Bayrou F.	87	386 746	9 702
	Hollande F.	148	638 611	11 671
	Le Pen M.	54	184 736	9 713
	Sarkozy N.	124	593 088	11 761
Total		1 027	4 022 657	26 570

* Recensement effectué à partir du 1er janvier ou à la date de candidature si celle-ci est antérieure.

II. La communication présidentielle

Cyril Labbé
(Laboratoire d'Informatique de Grenoble - Université Joseph Fourrier Grenoble)
cyril.labbe@imag.fr

Dominique Labbé
(Pacte-Université de Grenoble)
dominique.labbe@umrpacte.fr

57 ans de communication présidentielle (1958-2015)

Abstract

A review of all available texts and assessment of presidential communication since 1958. General de Gaulle invented this type of political communication and his successors (G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing, F. Mitterrand, J. Chirac, N. Sarkozy and F. Hollande) adopted the practices initiated by the General without modifying any essential characteristics. Along with interviews, speeches remain the favoured vector of political communication, and to a lesser extent, press conferences and political statements (messages). This study raises important questions on the exceptional intensity of this form of communication and on the function of President during the 5th Republic.

Résumé

Recensement de tous les textes disponibles et bilan de la communication présidentielle depuis 1958. Le général de Gaulle a inventé cette communication et ses successeurs (G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing, F. Mitterrand, J. Chirac, N. Sarkozy et F. Hollande) ont suivi les usages que le Général avait établis sans rien modifier d'essentiel. Les allocutions restent le vecteur privilégié avec les entretiens. Les conférences de presse et les messages complètent cette communication. L'étude conduit à s'interroger sur l'exceptionnelle intensité de cette communication et sur la fonction présidentielle sous la Ve République.

Mots clefs : France ; discours politique ; président de la République ; corpus ; lexicométrie

Remerciements

Les programmes de lexicométrie ont été réalisés dans le cadre de l'équipe SIGMA du Laboratoire d'Informatique de Grenoble. Les corpus étiquetés ont été établis avec la collaboration de Denis Monière (Université de Montréal). Une première version de ce texte a été relue par Edward Arnold et Denis Monière dont les remarques ont permis de nombreuses améliorations.

Depuis 1958, la présidence de la République est la clef de voute des institutions politiques françaises. Sept hommes se sont succédé dans les fonctions de chef de l'Etat (tableau 1). Leurs discours ont fourni une matière de choix pour les politologues et les chercheurs français en sciences du langage (Voir notamment Cotteret & Moreau 1967 ; Mayaffre 2012 et, pour un tableau des recherches sur le discours politique français : *Mots* 2010).

Le recensement des textes émis par ces sept présidents apporte des vues suggestives sur la communication politique contemporaine que nous évoquerons dans cette note.

Tableau 1. Les présidents de la République française depuis 1958[3]

	Début	Fin	Durée
Charles de Gaulle*	juin 1958	décembre 1958	7 mois
Charles de Gaulle	janvier 1959 janvier 1966	décembre 1965 avril 1969	7 ans 3 ans et 3,5 mois
Georges Pompidou	juin 1969	avril 1974	4 ans et 10 mois
Valéry Giscard d'Estaing	mai 1974	mai 1981	7 ans
François Mitterrand	mai 1981 mai 1988	mai 1988 mai 1995	7 ans 7 ans
Jacques Chirac	mai 1995 mai 2002	mai 2002 mai 2007	7 ans 5 ans
Nicolas Sarkozy	mai 2007	mai 2012	5 ans
François Hollande**	mai 2012	-	**

* Président du conseil
** Le dépouillement va de mai 2012 à mai 2015, soit les trois premières années.

Jusqu'à maintenant, toutes les études – à commencer par celles de notre équipe[4] – ont porté sur des corpus limités. Dans les années 1980-90, nous avons suivi la voie ouverte par J.-M. Cotteret et Y. Moreau : ne retenir que les interventions radio-télévisés qu'il fallait saisir à la main… Depuis, l'accroissement de la mémoire des ordinateurs et l'apparition des sites internet mettant en ligne ces interventions ont considérablement accru le nombre des textes potentiellement analysables.

[3] Par tradition, depuis l'étude de Cotteret et Moreau, les interventions que le Général de Gaulle a prononcées comme président du conseil (juin à décembre 1958) sont intégrées au corpus des discours présidentiels de la Ve République.

[4] Voir la bibliographie à la fin de ce rapport.

Le recensement de l'ensemble des interventions des présidents de la République est en cours. Elles constituent, à la date de ce rapport, un corpus de plus de 9 200 textes comptant au total 15,5 millions de mots (tableau 2).

La suite de ce texte présente les principales caractéristiques du corpus et esquisse quelques pistes pour son exploitation future.

Tableau 2. Le corpus de la communication présidentielle française (1958-2015, pour les dates de début et fin, voir tableau 1).

Présidents	Mandat	Radio-télévision		Autres		Total	
		Effectifs	Mots	Effectifs	Mots	Effectifs	Mots
C. de Gaulle*	1	7	9 505	17	11 576	24	21 081
	2	53	139 460	229	121 227	282	260 687
	3	20	58 110	125	67 454	145	125 564
	Total	80	207 075	371	200 257	451	407 332
G. Pompidou**	1	27	65 948	106	162 485	133	228 433
V. Giscard d'Estaing*	1	141	529 109	1 414	**	1 555	529 109
F. Mitterrand*	1	101	405 242	1 569	2 990 737	1 670	3 395 979
	2	83	347 468	875	1 871 126	958	2 218 594
	Total	184	752 710	2 444	4 861 863	2 628	5 614 573
J. Chirac*	1	69	191 267	1 235	2 253 561	1 304	2 444 828
	2	45	141 043	1 129	1 497 674	1 095	1 638 717
	Total	114	332 310	2 364	3 751 235	2 478	4 086 545
N. Sarkozy*	1	29	157 855	1 048	3 073 946	1 077	3 231 801
F. Hollande (2012-15)		34	122 905	849	1 717 002	883	1 839 907
Total		609	2 167 912	8 596	13 766 788	9 205	15 405 591

* Y compris la campagne présidentielle à la fin de leur premier mandat
** Résultats provisoires, en cours de dépouillement.

Pour interpréter ces données il faut tenir compte de ce que certains corpus (C. de Gaulle et G. Pompidou) ne sont pas complets comme expliqué plus bas, que certains sont en cours de dépouillement (V. Giscard d'Estaing), que les durées au pouvoir diffèrent - de la plus longue (F. Mitterrand 14 ans) à la plus brève (G. Pompidou 4 ans et 10 mois) - et que cinq des onze sous-corpus contiennent les campagnes des présidents sortants (1965, 1981, 1988, 2002 et 2012).

Ces textes ont été traités selon la norme mise au point pour l'étude du vocabulaire de F. Mitterrand (Labbé 1990a et 1990b). Chaque texte passe par quatre opérations successives : correction et standardisation orthographiques, balisage et étiquetage. Ces opérations permettent de comparer les présidents entre eux et avec les autres sections de la bibliothèque

électronique du français moderne, notamment le discours électoral évoqué par E. Arnold et D. Monière dans ce même recueil.

Au sein de cet ensemble, deux groupes principaux sont distingués : les interventions radio-télévisées et celles qui empruntent d'autres voies.

I. LA COMMUNICATION RADIOTELEVISEE

En 1958, l'arrivée au pouvoir de C. de Gaulle coïncide avec le développement de la télévision.

Principalement sous la pression de la guerre d'Algérie, le Général invente non seulement la "fonction présidentielle" mais aussi sa communication audiovisuelle[5]. Celle-ci emprunte trois registres que C. de Gaulle va codifier et qui perdurent jusqu'à nos jours (tableau 3).

Tableau 3. Registres des interventions radiotélévisées du général de Gaulle (1958-1969)

Registre	Effectifs	Volume (mots)	Vocabulaire	Proportions (%)	
				Effectifs	mots
Allocutions	57	68 677	4 201	71,3	33,2
Conférences de presse	18	118 441	5 443	22,5	57,3
Entretiens	5	19 638	2 104	6,3	9,5
Ensemble	80	206 756	6 613	100,0	100,0

Les allocutions

Le 13 juin 1958, le Général lit sa première allocution. Les suivantes sont apprises et récitées avec naturel. Jusqu'en 1969, il en prononce 57, soit près de 68 700 mots (220 pages des *Discours et messages*). L

En 1970, l'étude pionnière de J.-M. Cotteret et R. Moreau portait sur ce corpus (pour la période 1958-1965). Elle distingue notamment les "allocutions appel" des "discours bilan". Les premières - prononcées dans les moments de crise ou à la veille des scrutins décisifs - sont brèves, personnalisées et articulées autour de la relation "je-vous" (les Français). Les secondes expliquent la politique suivie dans un domaine particulier. Elles sont en moyenne deux fois plus longues, moins personnalisées et centrées sur le "nous". La proportion de verbes et de pronoms est plus importante dans les premières que dans les secondes. Les phrases des appels sont plus courtes et plus simples que celles des bilans. Ce sont les

[5] Le texte intégral des interventions du Général de Gaulle a été publié dans *Discours et Messages*. Paris : Plon, 1970, tomes 3-5.

principales caractéristiques des deux types de communication politique (polémique et pédagogique) que l'on retrouve en proportions variables chez tous les successeurs de C. de Gaulle.

Certaines allocutions sont prononcées à l'occasion d'anniversaires, notamment les deux guerres, mais, sur les ondes, le Général respecte un seul rendez-vous annuel : les vœux aux Français. En 1959, il suit la tradition établie par V. Auriol en 1948 : un message écrit, diffusé par les agences de presse. Le 31 décembre 1960, il prononce ses premiers vœux télévisés. Depuis, le rendez-vous a toujours été respecté (Finiss-Boursin 1992 ; Leblanc & Martinez 2005).

Les allocutions sont assez brèves, donc peu propice à une explication en profondeur. De plus, les successeurs du Général n'avaient pas ses talents d'acteur et les spécialistes en communication ont condamné la théâtralisation, voire la dramatisation, caractéristiques des allocutions de C. de Gaulle. C'est pourquoi, après V. Giscard d'Estaing, les présidents ont réduit ce mode d'intervention au profit des conférences de presse et surtout des entretiens.

Pour assurer une certaine périodicité et aller plus au fond des choses, le général de Gaulle invente la conférence de presse présidentielle[6].

Les conférences de presse

La première conférence a lieu à l'hôtel Matignon le 23 octobre 1958. Elle est brève (3 431 mots) et seulement quelques minutes sont reprises dans le journal télévisé. La première conférence de presse radiotélévisée se déroule le 25 mars 1959 dans la salle des fêtes de l'Elysée en présence du gouvernement. Elle dure 50 minutes. L'exposé introductif compte 1 855 mots soit une brève allocution bilan dont elle a les caractéristiques. La séance de questions-réponses est courte (3 054 mots). Le Général se plaint que les projecteurs le gênent. Les questions sont posées sans ordre et il doit se répéter, ce qui l'irrite. Aussi lors des conférences suivantes, les questions sont groupées par thèmes. Les réponses sont apprises par cœur et forment de véritables petites allocutions. Leurs caractéristiques lexicales et syntaxiques – diversité du vocabulaire, densité des catégories grammaticales – sont fort éloignées de l'oral spontané et rapprochent beaucoup ces conférences des allocutions bilans.

Théoriquement, le rendez-vous est semestriel mais il n'y en a qu'une en 1960, 1962 et 1968. Il manque également celle du début 1969. Le registre semble bien fixé, notamment une

[6] Ces textes demandent un traitement spécial : les questions - nécessaires à la compréhension des réponses – doivent être balisées afin que l'ordinateur ne les confonde pas avec les propos du président… La même remarque vaut pour les entretiens.

relative brièveté (moyenne 55 minutes et 6 500 mots). La plus longue est celle de septembre 1965 : 8 239 mots.

G. Pompidou[7] puis V. Giscard d'Estaing reprennent la tradition et se plient au rythme bisannuel ainsi qu'au cérémonial. Les réponses sont en grande partie rédigées et récitées de mémoire. Seules nouveautés apportées par V. Giscard d'Estaing : le titre (réunion de presse), sa position debout à un pupitre, mais surtout un allongement considérable (longueur moyenne : 12 315 mots).

F. Mitterrand et J. Chirac ne parviennent pas à retrouver l'équation initiale et abandonnent l'exercice pendant les "cohabitations" (1986-88 ; 1993-95 et 1997-2002). N. Sarkozy (2007-2012) annonce qu'il n'entend pas déranger les journalistes, puis il tient quatre conférences élyséennes avec le formalisme. Toutes sont très longues. La première (8 janvier 2008) dure deux heures et compte 20 500 mots avec une introduction fleuve (9 322 mots soit près d'une heure) et des questions assez désordonnées.

Le rythme semestriel est repris sous F. Hollande mais avec des longueurs tout aussi considérables. En moyenne, les exposés liminaires de F. Hollande comptent autant de mots que la totalité d'une conférence de C. de Gaulle ou de J. Chirac). Les questions des journalistes et les réponses du président semblent avoir si peu d'importance que, pour les 4 premières conférences, l'Elysée ne les a même pas retranscrites, diffusant simplement le propos liminaire qui avait été rédigé comme une allocution...

Les entretiens télévisés

L'entretien télévisé avec un ou des journalistes est une invention fortuite. Mis en ballotage au premier tour de l'élection présidentielle de 1965, le Général improvise trois entretiens avec M. Droit (13-14-15 décembre). Comparés à ses autres interventions, ces trois entretiens ont des caractéristiques lexicales et stylistiques remarquables : vocabulaire plus restreint où les verbes usuels sont privilégiés ; personnalisation et tension importantes ; nombre élevé de phrases courtes avec de nombreuses interpellations, interrogations rhétoriques et dénégations. Il s'agit des principales caractéristiques d'un oral de campagne électorale (Labbé 2005).

[7] Outre le recueil *Entretiens et discours* (Paris : Plon, 1975), nous utilisons les textes mis en ligne par www.georges-pompidou.org et les journaux de l'époque. Ce travail n'est pas achevé car les *Entretiens et discours* ne reproduisent que de brefs extraits des conférences de presse et le choix est apologétique. Par exemple, il manque la réponse justifiant le contrôle de l'exécutif sur l'audiovisuel public par cette célèbre formule : "l'ORTF, c'est la voix de la France" (conférence de presse du 22 juillet 1970). Qui songerait à enlever des textes du Général, le passage sur le peuple juif, sûr de lui-même et dominateur ?

Le Général reprend la formule lors du printemps 1968 (7 juin) puis pour le référendum d'avril 1969 (10 avril). En fait, il a rédigé ses réponses - comme pour une conférence de presse - et il les récite.

G. Pompidou utilise cette formule de façon usuelle. Bien que soigneusement préparés, la plupart de ces entretiens ont les principales caractéristiques de l'oral. Il en sera de même pour tous les présidents suivants.

Dans le même registre, c'est aussi G. Pompidou qui introduit les brefs entretiens au journal télévisé, généralement lors d'événements de politique internationale.

V. Giscard d'Estaing fait de l'entretien sa forme privilégiée de communication (tableau 4). Il participe à des émissions non politiques avec des animateurs célèbres (P. Alexandre, P. Duhamel ou J. Chancel). En 1978, il invente l'entretien télévisé du 14 juillet à l'occasion de la garden-party de l'Elysée, reprise ensuite par tous ses successeurs, sauf N. Sarkozy qui réalise malgré tout un entretien pour le 14 juillet 2009.

Tableau 4. Registres des interventions radiotélévisées de V. Giscard d'Estaing (1974-janvier1981)

	Effectifs	Volume (mots)	% effectifs	% mots
Allocutions	38	72 365	31,4	16,6
Conférences de presse	9	110 843	7,4	25,5
Entretiens	74	251 820	61,2	57,9
Total	121	435 028	100,0	100,0

Le tableau 4 souligne la surexposition médiatique de V. Giscard d'Estaing (en moyenne, près de 1,5 intervention télévisée par mois avant sa déclaration de candidature et sa campagne de 1981). Il tâtonne, expérimentant successivement, l'entretien "au coin du feu" – se faisant filmer devant sa cheminée – le commentaire de tableaux et graphique, et l'entretien proprement dit, sans trouver véritablement la formule.

Au cours de ses deux mandats, F. Mitterrand réduit cette présence médiatique à une apparition mensuelle en moyenne, en majorité des entretiens (hors campagne présidentielle de 1988), avec des périodes de silence. Sur les conseils d'Y. Mourousi, à partir de 1985, il leur donne la forme d'une émission de variété (*Cela nous intéresse M. le président*).

J. Chirac réduit encore la présence médiatique du président et fait surtout des entretiens.

En conséquence, depuis V. Giscard d'Estaing, l'oral domine la communication présidentielle sur les ondes. Cela est encore plus vrai pour ses successeurs. Certes, la plupart

des réponses sont préparées et le reste est en langage soutenu[8]. Dans l'oral, la densité des verbes, des adverbes et des pronoms est plus forte ; celle des substantifs et adjectifs plus faible. Le présent et le passé composé dominent les autres temps du verbe. Du point de vue stylistique, les phrases sont en moyenne plus courtes et moins complexes[9]. On ne peut évidemment en conclure que le style et la pensée des présidents devient plus pauvre…

Comme l'indique le 2 ci-dessous, l'audiovisuel ne représente que 6% des communications des chefs de l'Etat et 12% du volume émis. La communication présidentielle emprunte donc beaucoup d'autres voies qui, jusqu'à maintenant, n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie.

II. LES AUTRES MODES DE COMMUNICATION

L'essentiel de la communication présidentielle n'emprunte pas la voie audiovisuelle, sauf de manière indirecte quand les chaînes d'informations, les journaux radiotélévisés reprennent certains passages. Les déplacements en province en donnent un bon exemple.

Les voyages en province

Lors de sa conférence de presse du 9 septembre 1965, le Général tire le bilan de sa communication lors de son premier septennat :

> 30 allocutions adressées au pays tout entier par la voie de la radio et de la télévision ; 12 conférences de presse intégralement diffusées ; 36 discours solennellement prononcés lors de cérémonies publiques ; séries de voyages accomplis - indépendamment d'au moins 200 apparitions officielles à Paris - dans les 94 départements de la métropole et d'outre-mer, au cours desquels le chef de l'Etat a vu, de ses yeux, au moins 15 millions de Français, invité à conférer avec lui tous les membres du Parlement, tous les corps constitués, tous les conseillers généraux, tous les maires de France, visité environ 2 500 communes, dont toutes les principales, répondu dans les hôtels de ville à la bienvenue de près de 400 conseils municipaux et de 10 0000 notables, parlé depuis des estrades dans plus de 600 localités à la population assemblée, dialogué avec tant de personnes qu'on ne pourrait les compter et serré d'innombrables mains[10].

---

[8] Sauf chez N. Sarkozy qui utilise souvent une forme relâchée ou "conversationnelle" même dans ses discours rédigés (Mayaffre 2012b, p 320).

[9] Ces caractéristiques ont été relevées par Damon Mayaffre chez N. Sarkozy mais aussi chez F. Mitterrand et J. Chirac (2012a, notamment, p. 123-155).

[10] Conférence de presse du 9 septembre 1965 (*Discours et message*, op. cit. tome 4, p 391).

Les 30 allocutions, les 12 conférences de presse et les 36 discours sont conservés. En revanche, de ses allocutions devant 400 conseils municipaux et plus de 600 localités - soit plus de 1000 interventions – il n'en reste que sept. Cinq ont été transcrites d'après les archives de l'INA par les compilateurs des *Discours et Messages*[11]. Elles présentent les caractéristiques lexicales et stylistiques des trois entretiens télévisés de décembre 1965… On en conclut que le Général improvisait ses allocutions lors de ses déplacements en province, comme ses échanges informels avec les journalistes en marge de ses voyages en France ou à l'étranger.

Pour les mêmes raisons, la majorité des allocutions et "points de presse" de G. Pompidou est perdue.

Le tournant est pris lorsque V. Giscard d'Estaing fait enregistrer et transcrire sur support magnétique certaines de ses interventions publiques (pour diffusion aux agences). Au cours du dernier trimestre 1975, la pratique devient systématique. Cela donne entre 200 et 300 textes par an et un total supérieur à 1600 pour le septennat[12]. En 1980, ces textes sont mis en ligne sur le minitel puis sur le site internet de l'Elysée. Cet usage est suivi de manière systématique jusqu'en 2008, de manière un peu moins régulière ensuite (la conclusion revient sur ce point).

Quatre registres

Le recensement et le traitement lexicométrique de ces textes apportent de nombreux enseignements. On y retrouve les trois registres décrits ci-dessus (allocutions, conférences de presse, entretiens) auxquels s'ajoutent les messages que le chef de l'Etat ne prononce pas mais qui portent sa marque : communiqués, lettres, télégrammes, articles de presse…

Concernant le poids relatif des différents registres, le tableau 5 donne ces proportions pour le premier septennat de J. Chirac. Elles sont du même ordre chez les autres présidents : les allocutions représentent toujours plus de la moitié des interventions et au moins les deux tiers du volume de la communication.

Les conférences de presse viennent loin derrière (en moyenne un quart de la communication). Même si les relations avec les journalistes sont étroites – spécialement sous J. Chirac -, tous les présidents limitent ces conférences à quelques circonstances comme les "sommets", notamment européens, les voyages à l'étranger et les réceptions des chefs d'Etat

[11] Cayenne (Guyane) 30 avril 1960 ; Fort de France (Martinique) 1er mai 1960 ; Strasbourg 23 novembre 1961 ; Lyon 28 septembre 1963 ; Basse-Terre (Guadeloupe) 20 mars 1964 ; Fort de France (Martinique) 22 mars 1964 ; Strasbourg 22 novembre 1964.

[12] Jusqu'en 1980, ces textes sont en capitales avec de nombreux caractères indésirables. Leur "transcription" est en cours. Pour une première exploitation : Labbé & Labbé 2015.

en France. Rien de comparable avec la pratique américaine ou anglo-saxonne où les rencontres avec les journalistes sont très fréquentes.

Tableau 5. Registres des interventions non-radiodiffusées de J. Chirac (1995-2002)

	Effectifs	Volume (Mots)	Proportions	
			% effectifs	% Mots
Allocutions	681	1 431 851	57,0	66,7
Conférences de presse	308	552 378	25,8	25,7
Entretiens	56	64 136	4,7	3,0
Messages	149	99 790	12,5	4,6
Total	1 194	2 148 155	100,0	100,0

Les entretiens sont essentiellement ceux publiés dans les journaux ou diffusés dans des médias étrangers (et donc non-inclus dans le corpus A). J. Chirac suit la tradition instaurée par G. Pompidou – et conservée par F. Mitterrand - d'accorder des entretiens à la presse pour deux occasions. D'une part, il reçoit les journaux régionaux avant ses déplacements en province. D'autre part, avant ses voyages d'Etat à l'étranger, il accorde des entretiens à la presse et à la télévision des pays où il se rend. Cela représente moins de 5% du corpus B (communication non-radiotélévisée).

Enfin, les messages : communiqués, lettes, articles, tribunes, préfaces, avant-propos.... La plupart de la correspondance du chef de l'Etat n'est pas rendue publique. Dans les dépêches d'agence et sur le site de l'Elysée, on trouve un nombre important de télégrammes émis à chaque fois qu'un événement est jugé significatif : décès d'une personnalité du spectacle ou de la politique, tragédies telles que tremblements de terre, chute d'un avion de ligne, attentats… La plupart du temps ces messages comportent une ou deux formules stéréotypées et moins d'une centaine de mots.

Enfin, on notera qu'il n'y a pratiquement aucune de discussions entre un de ces sept présidents et les élus locaux ou les simples citoyens. Elles existent sans doute mais leur non-publication révèle un modèle de communication du haut vers le bas et sans retour. Un exemple permettra de comprendre le poids de ce modèle dans la communication présidentielle.

Un exemple : la tradition des vœux

Depuis la IVe République, le premier janvier, le président recevait les vœux du gouvernement, des bureaux des assemblées, du corps diplomatique, des corps constitués (la haute administration), du conseil municipal de Paris ainsi que du personnel de l'Elysée et des journalistes accrédités.

Le général de Gaulle, reprend la tradition et fait publier par ses services les brèves allocutions prononcées devant les corps constitués et les diplomates. Il y ajoute un message aux armées.

Les autres allocutions sont perdues. Il s'agissait sans doute de quelques formules improvisées.

Ensuite, tous les présidents se sont pliés à ces usages, en étalant progressivement les cérémonies sur tout le mois de janvier et en ajoutant quelques variantes. Depuis F. Mitterrand, le président reçoit aussi les vœux des "forces vives de la nation" (syndicats et associations). La fédération des boulangers apporte à l'Elysée une galette des rois. J. Chirac les reçoit et prononce un discours diffusé par ses services. N. Sarkozy s'adresse au petit matin du premier janvier aux personnels de permanence cette nuit-là. Il remplace le message aux armées par un discours devant une unité. En 2009, sans rien retrancher aux usages, il ajoute les personnels de la santé (9 janvier), de l'éducation nationale (12 janvier), les "acteurs de la culture" (13 janvier), de la sécurité (14 janvier), les ouvriers de l'industrie automobile et les "forces économiques" (15 janvier), le monde sportif (19 janvier), les partenaires sociaux (19 janvier), les chercheurs (22 janvier) et, en 2011, les "autorités religieuses" (7 janvier).

En 2013, Hollande ajoute des voeux à la jeunesse (Grenoble 23 janvier). Il reprend à N. Sarkozy les vœux aux "autorités religieuses" et à J. Chirac les "vœux à la Corrèze" dont ils étaient tous deux élus.

A part ces variantes, tous les présidents tiennent des discours de vœux assez semblables quoique sans cesse plus longs. Il en est de même pour la plupart des allocutions et conférences de presse non radiotélévisées.

Les autres interventions non-radio-diffusées

Ces interventions ne sont pas radiotélévisées en direct mais beaucoup contiennent des "petites phrases" que l'on espère voir reprises par les agences, les chaînes d'information et les journaux télévisés.

Ici aussi le moule commun est bien visible.

Chef des armées, tout président prononce des allocutions lors de visites à la force de dissuasion nucléaire, aux unités des forces terrestre, navale, aérienne et à l'Institut des hautes

études de la défense nationale. Il adresse également au moins deux messages aux armées en plus des messages particuliers aux forces engagées à l'extérieur. Il s'adresse aux armées le 13 juillet, depuis le ministère de la défense. N. Sarkozy ajoute une allocution lors de la prise d'armes d'automne aux Invalides.

En tant que chef de l'Etat, il visite et parle devant les principales institutions : conseil d'Etat, cour des comptes, cour de cassation, conseil économique et social... mais aussi des hôpitaux, des grandes écoles, des universités, des centres de recherche, des casernes de pompiers, de gendarmerie… Il participe également aux principales manifestations nationales, notamment les salons de l'agriculture et de l'automobile, le salon aéronautique du Bourget, la foire de Lille ou celle de Lyon, etc. Il préside l'inauguration de tout équipement significatif : la santé, les transports, la culture ou les sciences… Il ouvre ou clôt une multitude de colloques et de commémorations, spécialement le 11 novembre, le 8 mai, le 6 juin mais aussi la libération d'Orléans par J. d'Arc…

Reprenant la tradition établie depuis la IIIe République[13], au cours de son mandat, tout président visite chaque région et les principales villes de métropole et des TOM. Lors de ces voyages, il s'adresse aux édiles, mais aussi visite des écoles, des usines, de grands équipements et les principaux lieux de mémoire. A chaque fois, il prononce une allocution.

Quand ils sont à Paris, le Général de Gaulle puis ses successeurs parlent beaucoup et d'une manière aussi convenue. Le président reçoit les nouveaux ambassadeurs ou ceux qui partent, les hauts fonctionnaires - cadres militaires supérieurs, préfets, hauts magistrats… - afin d'honorer à travers eux les différents corps. A chaque fois, il prononce au moins quelques mots. Après le Général, certaines de ces rencontres ont été annualisées, notamment celles avec les préfets, les ambassadeurs de France, les élus d'outre-mer, l'association des maires de France... C'est l'occasion pour le président de prononcer des discours sur la politique de la France dans le monde, le maintien de l'ordre, les collectivités territoriales, l'outre-mer, etc.

Chaque année, le président s'exprime à l'occasion de diverses "journées" : sida, refus de la misère, maladie d'Alzheimer, handicap, sécurité routière, commémoration de la traite et de l'esclavage… Il reçoit les lauréats du concours général, les mères de famille nombreuses (médaille de la famille française), les meilleurs ouvriers de France, les lauréats de multiples prix comme "l'Audace créatrice" ou "l'Audace artistique et culturelle". Il remet des insignes de la légion d'honneur ou de l'ordre du mérite (notamment la promotion du 14 juillet).

Généralement, à ces occasions, C. de Gaulle ou G. Pompidou improvisaient. Leurs successeurs font préparer ces discours qui sont mis en ligne ce qui permet de découvrir le modèle implicite qui les sous-tend.

---

[13] Jean-William Dereymez et al. (dir). *Un cérémonial politique : les voyages officiels des chefs d'Etat*. Paris : l'Harmattan, 1998.

Ce moule dans lequel se sont coulés tous les présidents est particulièrement visible en matière de politique étrangère.

Le poids de la politique internationale

Depuis la IIIe République, le chef de l'Etat représente la France à l'étranger et reçoit ses homologues en visite en France. A ce titre, les successeurs du Général participent à un nombre considérable de "sommets", comme la conférence franco-allemande bisannuelle instaurée par le traité de l'Elysée (janvier 1963) et maintenue par tous les successeurs. Chaque année, il y a au moins trois conseils européens, une conférence avec les gouvernements anglais, italien et espagnol, une avec les chefs d'Etats africains, une avec les pays francophones – une fois en France, une fois dans un autre pays francophone – plusieurs avec les groupes des 7 ou 8 ou 20 pays les plus importants, notamment les Etats-Unis, le Japon, la Chine, la Russie, l'Inde. A chaque fois, le président prononce des allocutions et tient une ou plusieurs conférences de presse.

Il est également de tradition que le chef de l'Etat français parle devant l'assemblée générale de l'ONU, visite les principaux Etats de l'Union Européenne, les pays du G20 et tous ceux avec lesquels existe un lien particulier (outre ceux déjà cités) en Afrique noire, au Maghreb, au Moyen-Orient… Si l'on ajoute les visites qu'effectuent en France les chefs d'Etat de ces pays, cette activité internationale occupe pas loin de la moitié du temps présidentiel avec de multiples conférences de presse et surtout des "toasts" et de nombreuses allocutions.

Quel que soit le président, ces messages se ressemblent par la force des choses. Par exemple, les visites à l'étranger suivent un plan immuable instauré par le général de Gaulle et respecté depuis lors. Elles sont précédées par un entretien avec un ou plusieurs des principaux quotidiens du pays visité. Au cours du séjour, le président prononce des allocutions devant les milieux économiques, le parlement, une ou plusieurs institutions culturelles, la communauté française installée dans le pays et lors de repas officiels. Enfin le président tient une ou plusieurs conférences de presse. Sauf l'allocution à la communauté française et les conférences de presse, tous ces textes sont préparés par les diplomates et communiqués au préalable au pays d'accueil, ce qui laisse peu de marge, sauf écart imprévu par rapport à la norme implicite - comme "Vive le Québec libre" (de Gaulle, 24 juillet 1967) ou le discours de Dakar de N. Sarkozy (26 juillet 2007),..

Conclusions

Le corpus approche au plus près la communication présidentielle sous la Ve République, même si une partie des discours du Général de Gaulle et de G. Pompidou est perdue.

Pour la période 1977-2007, le corpus est potentiellement complet puisque les trois présidents se sont pliés à la règle selon laquelle les propos tenus dans le cadre de leurs fonctions sont enregistrés, transcrits, communiqués et conservés. A partir de 1981, le poids des plumes de l'ombre et des conseillers en communication devient prépondérant mais les outils existent pour les détecter et mesurer cette influence[14].

A partir de 2007-2008, certaines interventions présidentielles ne sont plus transcrites, d'autres disparaissent sans explication[15]. En 2010, toutes les pages antérieures à mai 2007 sont effacées. Les textes restants sont dispersés sous un grand nombre de rubriques qui rend difficile leur suivi. F. Hollande obéit à la même logique[16]. En 2014, toutes les pages antérieures à mai 2012 sont effacées…

Sous ces réserves, le corpus permettra de dresser le portrait lexical et stylistique des 7 présidents qui se sont succédé au pouvoir depuis 1958, avec plus d'un demi-siècle d'histoire en arrière-plan.

Cela sera l'occasion d'aborder quelques questions intéressant la science politique.

Le recensement exhaustif des interventions présidentielles révèle une très forte intensité de la communication des présidents. Par exemple, nous avons recensé plus de 1500 interventions de V. Giscard d'Estaing et presqu'autant pour le premier mandat de F. Mitterrand. Les deux derniers présidents vont encore plus loin. Durant la première année de son mandat, N. Sarkozy intervient 330 fois. Jamais aucun président n'avait autant communiqué. Mais si F. Hollande maintient le rythme des trois premières années, il dépassera certainement tous ses prédécesseurs.

Seul le président américain J. Carter, aurait dépassé cette intensité, avec près d'une intervention par jour[17]. Cependant, aux Etats-Unis, le président est à fois chef de l'Etat et du gouvernement. Pour que la comparaison soit pertinente, il faudrait donc prendre en compte la

---

[14] Pour le cas de N. Sarkozy : Calvet & Véronis (2008). Une présentation des outils : Monière & Labbé (2006).

[15] Un seul exemple : l'entretien de plus d'une heure sur TF1 et France 2 du 24 avril 2008 (9 millions de téléspectateurs). Jusqu'en 2010, le site de l'Elysée indiquait cet entretien avec un lien vers une page vide. Il n'existe aucune transcription de cette émission.

[16] Pour les quatre premières conférences de presse élyséennes seule la déclaration liminaire a été communiquée. Par exemple, le texte de la conférence du 14 janvier 2014 se termine ainsi : "Je suis prêt à répondre à vos questions". L'entretien télévisé du 14 juillet 2014 n'a pas été mis en ligne, etc.

[17] Nous devons cette information à J. Savoy (Université de Neuchâtel).

communication du Premier ministre français (qui est presque aussi abondante que celle du président !) De plus, aucun président français n'a affronté autant de crises que n'en a gérées J. Carter durant son mandat.

T. Blair offre un autre élément de comparaison (Arnold 2005). D'après le recensement exhaustif établi par E. Arnold, durant ses dix années à Downing Street (mai 1997 à juin 2007), T. Blair est intervenu 788 fois - soit moins que N. Sarkozy ou F. Hollande durant les trois premières années de leur mandat - et ses interventions sont en moyenne plus brèves (1 930 mots). Le goût de T. Blair pour les médias avait pourtant été jugé excessif et ses successeurs semblent plus sobres.

Il y a donc une singularité française, spécialement un goût prononcé pour l'allocution.

Une seconde question concerne le moule dans lequel se sont coulés les sept présidents depuis 1958 et qui apparaît grâce au recensement exhaustif de leurs interventions. En effet, la communication radiotélévisée représente moins du dixième du total et la majorité des autres interventions sont avant tout "protocolaires" ou de "représentation". Le général de Gaulle s'est plié à cet aspect de la fonction présidentielle héritée de la IIIe République. Ses six successeurs ont emboité le pas, reprenant le décorum, les cérémonies et les innombrables allocutions, toasts et points de presse qui représentent apparemment l'essentiel de leur activité. S'agit-il du "président soliveau" (V. Auriol) qui "regarde passer les trains" (N. Sarkozy, 8 juillet 2007) et "inaugure les chrysanthèmes" (C. de Gaulle, 9 septembre 1965) ?

La lexicométrie ne peut répondre à cette question. Elle a au moins le mérite de la soulever.

Références des travaux cités

Amossy Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.

Amossy Ruth (2010). *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.

Arnold Edward (2005). Le discours de Tony Blair (1997-2004). *Corpus*, 4, p. 55-78.

Arnold Edward (2008). Le sens des mots chez Tony Blair (people et Europe). In Heiden Serge et Pincemin Bénédicte (Eds). *9e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (Lyon, 12-14 mars 2008)*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, volume 1, p 109-119.

Arnold Edward & Labbé Dominique (2015). Vote for me. Don't vote for the other one. *Journal of World Languages*. Routledge, 2015, p.1-18.

Attal Pierre & Muller Claude (eds) (1984). La négation. *Langages*, 62-1.

Ballet Marion (2012). *Peur, Espoir, Compassion, Indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*. Paris : Dalloz.

Ballet Marion (2014*). Émotions et élections : les campagnes présidentielles françaises (1981-2012).* Bry-sur-Marne: INA, 2014.

Barbet Denis et Mayaffre Damon (2009). Bibliographie thématique. Campagne présidentielle. *Mots*. 89, p 119-121.

Benveniste Emile (1956). La nature des pronoms. Reproduit dans Benveniste 1966, p.251-257.

Benveniste Emile (1958). De la subjectivité dans le langage. Reproduit dans Benveniste 1966, p.258-265.

Benveniste, Émile. (1965). Structure des relations d'auxiliarité. Reproduit dans Benveniste 1970, p. 177-193.

Benveniste Emile (1966 & 1970). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard (rééd. 1980).

Bonnafous Simone et Tournier Maurice (2001). Discours et gestes télévisés : quelles méthodes. *Mots*, 67, p. 110-128.

Calvet Louis-Jean & Véronis Jean (2006). *Combat pour l'Elysée. Parole de prétendants*. Paris : Seuil.

Calvet Louis-Jean & Véronis Jean (2008). *Les mots de Nicolas Sarkozy*. Paris : Seuil.

Charaudeau Patrick (1992a). "Faits de discours", *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 133-155.

Charaudeau Patrick (1992b). "La modalisation et les modalités énonciatives", *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 569-629.

Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Charaudeau Patrick (2013). L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012. *Langage & Société. Humour et ironie dans la campagne présidentielle de 2012*, n° 146.

Cotteret Jean-Marie & Moreau René (1967). *Le vocabulaire du Général de Gaulle*. Paris : Presses de la Fondation des sciences politiques.

Coulomb-Gully Marlène (2001). *La démocratie mise en scènes : télévision et élections*. Paris : Editions du CNRS.

Cover Thomas M. & Hart Peter E. (1967). Nearest Neighbor Pattern Classification. *IEEE Transactions on Information Theory*. 13, 21–27.

Cover Thomas M. & Thomas J. A. (1991). *Elements of Information Theo*ry. John Wiley & Sons.

Doury Marianne & Kerbrat-Orecchioni Catherine (2011). La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007). *A contrario*. 16, p. 63-87.

Dubois (1969). "Enoncé et énonciation". *Langages*, 13, p 100-110.

Dupuy Pierre-Olivier & Marchand Pascal (2009). Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical. *Mots*, 89, p. 105-117.

Dupuy Pierre-Olivier & Marchand Pascal (2011). Confrontation et positionnement dans les duels de l'entre-deux tours : une approche lexicométrique. In Burger Marcel, Jacquin Jérôme & Micheli Raphaël (Eds.). *La parole politique en confrontation dans les médias*. Bruxelles : De Boeck., p. 129-147.

Dupuy Pierre-Olivier & Marchand Pascal (2013). Évolutions lexicales des débats de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française : du discours de la quantification à la polémique, des stratégies argumentatives au service des électeurs ? *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée*. 98, p. 105-128.

Finniss-Boursin Françoise (1992). *Les discours de vœux des présidents de la République : La France au fond des yeux*. Paris : LGDJ.

Fracchiolla Béatrice (2008). L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. In Heiden Serge et Pincemin Bénédicte (Eds). *9e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (Lyon, 12-14 mars 2008)*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2008, volume 1, p. 495-507.

Gross Maurice (1999), "Sur la définition d'auxiliaire du verbe", *Langages*, 135, p 8-21.

Gespin Louis (1983). Nous, la langue et l'interaction. *Mots,* no 19, p. 45-62.

Hubert Pierre & Labbé Dominique (1995). La structure du vocabulaire du général de Gaulle. Communication aux 3e journées internationales d'analyse des données textuelles. Rome : 11-13 décembre 1995. In Bolasco Sergio, Lebart Ludovic et Salem André. *III Giornate internazionali di Analisi Statistica dei Dati Testuali*. Rome : Centro d'Informazione e stampa Universitaria, 1995, tome II, p. 165-176.

Kafetsi Evi (2013). *L'éthos dans l'argumentation : le cas du face à face Sarkozy/Royal 2007*. Thèse de doctorat en psychologie. Nancy : Université de Lorraine.

Labbé Cyril & Labbé Dominique (2005). How to measure the meanings of words ? Amour in Corneille's work. *Language Resources Evaluation*. 39, p. 335-351.

Labbé Cyril et Labbé Dominique (2006). A Tool for Literary Studies: Intertextual Distance and Tree Classification. *Literary and Linguistic Computing*. 21-3, p. 311-326.

Labbé Cyril et Labbé Dominique (2008). Peut-on se fier aux arbres ? In Heiden Serge et Pincemin Bénédicte (Eds). 9e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (Lyon, 12-14 mars 2008). Lyon : Presses universitaires de Lyon, volume 2, p. 635-645.

Labbé Cyril et Labbé Dominique (2010). La modalité verbale en français contemporain. Les hommes politiques et les autres. *Communication aux XIe Journées de l'ERLA*. Brest : 19 novembre 2010. In Banks David. *La modalité, le mode et le texte spécialisé*. Paris : L'Harmattan, 2013, p. 33-61.

Labbé Cyril et Labbé Dominique (2011). La classification des textes. Comment trouver le meilleur classement possible au sein d'une collection de textes ? *Images des mathématiques. La recherche mathématique en mots et en images.* (http://images.math.cnrs.fr/La-classification-des-textes.html). 28 mars 2011.

Labbé Cyril & Labbé Dominique (2015). Le chiffre dans le discours politique français contemporain. V. Giscard d'Estaing et les autres présidents. David Banks. *La quantification dans le texte de spécialité*. Paris : l'Harmattan, p. 53-75.

Labbé Dominique (1981). Moi et l'autre. Le débat Giscard d'Estaing-Mitterrand. *Revue Française de science politique*. XXXI-5-6, Octobre-décembre 1981, p. 951-981.

Labbé Dominique (1990a). *Le vocabulaire du président Mitterrand*. Paris : Presses de science po, 1990.

Labbé Dominique (1990b). *Normes de saisie des textes politiques*. Grenoble : Cahiers du CERAT, (consultable en ligne).

Labbé Dominique (2002). La lemmatisation des grandes bases de textes. Un exemple : Corneille, Molière et Racine. Communication au colloque L'édition électronique en littérature et dictionnairique, évaluation et bilan. Rouen : 17-21 juin 2002

Labbé Dominique (2005). Le général de Gaulle en campagne. In David Banks. *Aspects linguistiques du texte de propagande*. Paris : L'Harmattan, p. 213-233.

Labbé Dominique et Monière Denis (2003). *Le vocabulaire gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*. Paris : Champion.

Labbé Dominique et Monière Denis (2008a). Des mots pour des voix : 132 discours pour devenir président de la République française. *Revue Française de Science Politique*. 58-3, p. 433-455.

Labbé Dominique & Monière Denis (2008b). *Les mots qui nous gouvernent Le discours des premiers ministres québécois : 1960-2005*. Montréal : Monière-Wollank Editeurs, 2008.

Labbé Dominique & Monière Denis (2013). *La campagne présidentielle de 2012. Votez pour moi !* Paris : l'Harmattan.

Labbé Dominique et Monière Denis (2014). Ne votez pas l'autre ! La spirale de la négativité. In Gerstlé Jacques & Magni Berton Raul (dir.). *2012, la campagne présidentielle*.

Paris : l'Harmattan, 2014, p. 195-209.

Leblanc Jean-Marc & Martinez William (2005). L'éthos présidentiel dans les messages de vœux aux Français sous la Ve république. *Corpus*, 4, p. 105-128.

Maingueneau Dominique (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique fra*nçaise. Paris : Hachette.

Marchand Pascal (2007). *Le grand oral. Les discours de politique générale de la Ve République*. Bruxelles : De Boeck Université.

Marchand Pascal (2010). De l'affrontement partisan à la violence symbolique : la déclaration de politique générale dans la Ve République. *Parlement[s], Revue d'histoire politique.* n° 14, p. 49-66.

Mayaffre Damon (2012a). *Le discours présidentiel sous la Ve République*. Paris : Presses de Science po.

Mayaffre Damon (2012b). *Nicolas Sarkozy*. *Mesure et démesure du discours*. Paris : Presses de Science Po.

Monière Denis (2007). La spirale de la négativité dans les campagnes électorales. *Options politiques*, avril, p. 59-61.

Monière Denis (2008). La guerre des mots. *Options politiques*, novembre 2008, p. 32-37.

Monière Denis (2012). La spirale de la négativité dans les campagnes électorales canadiennes de 2008 et de 2011. *Journée d'étude : Comment convaincre ? Analyse scientifique de la campagne électorale*. Grenoble : Institut d'études politiques de Grenoble, 9 Mars.

Monière Denis & Labbé Dominique (2006). L'influence des plumes de l'ombre sur les discours des politiciens. In Condé Claude et Viprey Jean-Marie. *Actes des 8e Journées internationales d'Analyse des données textuelles*. Besançon : 19-21 avril 2006, II, p. 687-696 (consultable en ligne).

Monière Denis, Labbé Cyril & Labbé Dominique (2008). Les styles discursifs des premiers ministres québécois de Jean Lesage à Jean Charest. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*. 41:1, mars 2008, p. 43-69.

Mots. Les langages du politique (2009). *Débats pour l'Elysée*, 89.

Mots. Les langages du politique (2010). *Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, 94.

Roux Maurice (1985). *Algorithmes de classification*. Paris : Masson. Ouvrage disponible en ligne : http://www.imep-cnrs.com/docu/mroux/algoclas.pdf.

Sandré Marion (2009). Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007. *Mots*, 89, p. 69-81.

Sandré Marion (2011). Mimiques et politique. Analyse des rires et sourires dans le débat télévisé. *Mots*, 96, p. 13-28.

Sarfati Georges-Elia (2012). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Armand Colin.

Savoy Jacques (2010). Lexical analysis of US political speeches*, Journal of Quantitative Linguistics.* 17, no 2, p. 123-141.

Savoy Jacques (2015). Text clustering: An application with the State of the Union addresses. *Journal of the American Society for Information Science & Technology.* 66-8, p. 1645-1654.

Sneath Peter & Sokal Robert (1973). *Numerical Taxonomy*. San Francisco: Freeman.